

**76<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL**  
**20 MARS 2021**



**Fédération Française**  
de **Pétanque** et de **Jeu Provençal**

## SOMMAIRE

OUVERTURE DU CONGRES .....	- 2 -
ALLOCUTION M. CANTARELLI JOSEPH, PRESIDENT .....	- 2 -
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 75 <sup>EME</sup> CONGRES DU TOUQUET.....	- 5 -
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES .....	- 5 -
RAPPORT FINANCIER.....	- 8 -
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	- 13 -
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	- 13 -
PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2020 .....	- 14 -
PRESENTATION & VOTE.....	- 20 -
SUR LA MODIFICATION DES STATUTS & DU REGLEMENT INTERIEUR.....	- 20 -
ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DE LA F.F.P.J.P .....	- 21 -
ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P .....	- 22 -
ALLOCUTION DE M. LE BOT PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P. ....	- 22 -
PRESENTATION DU CONGRES DE BELFORT.....	- 23 -
M. AZEMA CLAUDE, PRESIDENT DE LA FIPJP.....	- 23 -
CLOTURE CONGRES .....	- 24 -

### ANNEXES :

- \* Représentants F.F.P.J.P., Comités Départementaux & Régionaux
- \* Bilan, compte de résultat F.F.P.J.P.
- \* Budget prévisionnel 2021

## OUVERTURE du CONGRES

*(Le Congrès se déroule intégralement en visioconférence)*

**M. CANTARELLI (Président).** – Il déclare l'ouverture du 76ème congrès de la F.F.P.J.P. Il exprime ses regrets d'avoir à tenir le 76ème Congrès National en visioconférence avec un ordre du jour réduit à sa plus simple expression statutaire.

Le quorum est atteint à 11h00, 101 participants sur les 106 comités présents, soit 1963 Voix présentes sur 1999 voix totales.

Cette année nous avons perdu beaucoup de collègues, il cite les disparus amis, champions, dirigeants qui nous ont quittés en 2020 :

Les dirigeants :

- Marcel BOUILLON ex-Président de la Ligue Franche Comté,
- Georges TOKORAGI Secrétaire Général de la Fédération Polynésienne de Pétanque
- Alain NICOLIER qui fut Président du Comité de Haute-Savoie, Président de la Ligue Rhône Alpes et membre & Vice-Président de la FFPJP (1993 à 2009)
- André SARDA ex-Président du Comité de l'Aude
- Yves SALVANT ex-Président du Comité du Lot et Garonne
- Jacques LANGENOVE ex-Président du club des Amis les Gones et ex-Secrétaire Général du Comité de Paris
- Jean COLIN Président d'honneur de la Pétanque Lamballaise (22) & membre du Comité Régional de Bretagne.
- Patrice COMBES : Président du Comité du Cantal, membre du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes et ancien membre du Comité Directeur de la FFPJP.
- Pierre LAFEYCHINE dit "Pierrot" vice-président du CD de Gironde
- Jean-Michel ASTIE Membre du Comité Départemental du Tarn
- Christian BEAUVAL Secrétaire Général du Comité du Cher
- André REY Arbitre international et Membre du Comité de la Drôme et Président du Comité de la Drôme
- Alain BALLION Président du club de l'AP Lormontaise

Les Champions :

- Jean BLANC
- Claude CALENZO.
- Paul GORTCHAKOFF
- Patrick HERVO
- Daniel VOISIN

*(Les Congressistes respectent une minute de silence)*

## ALLOCUTION M. CANTARELLI Joseph, Président

**M. CANTARELLI.** – Nous vous prions d'ores et déjà de nous excuser pour toute imperfection imputable à cette première en visio.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonne santé en cette période qui le nécessite plus que jamais.

Nous adressons nos plus sincères remerciements :

- Au CD74 et son Président pour avoir tout tenté en faveur de la tenue de notre Congrès en présentiel à EVIAN,

- A toutes et tous les membres du Comité Directeur dans l'exercice du mandat avec une fin ô combien difficile pour l'année 2020 et ce début 2021
- Une pensée particulière accompagne nos membres sortants du Comité Directeur qui ont choisi de ne pas se représenter à savoir Mmes Paugam Gwennaëlle et Troubat Bernadette ; Mrs Desmulie Jean-Claude, Garrigue Francis et Stirmel Claude.
- A l'ensemble de notre personnel administratif et sportif qui reste motivé dans cette période incertaine.
- A vous toutes et tous pour votre engagement à servir notre fédération ; pour les mesures prises en faveur de nos clubs et licenciés pour la reprise des affiliations clubs et des licences.

#### **Le Bilan 2020 et du mandat,**

##### ➤ **Un mandat touché par 2 drames :**

- Un début tristement marqué par la maladie puis la perte de notre regretté Président Michel DESBOIS.
- Une fin de mandat en forme de crise durement historique : la pandémie Covid-19 a fait de 2020 une année noire inédite en impactant gravement nos activités pour aboutir à une « année blanche », de CDF en tout cas.

Cette crise sanitaire est vite devenue Economique et Sociétale. Nous avons eu à constituer divers plans de reprise d'activités par suite du Covid-19.

La communication en temps de crise n'est pas chose facile et nous espérons avoir été à la hauteur. Nous avons eu droit à la « bonne parole » comme au « venin » des réseaux sociaux. Ceux-ci vont de plus en plus jouer un rôle incontestable dans l'expression des sentiments et ressentiments. Une forme d'influence sur la vie d'une fédération pour laquelle il faudra mesurer l'importance avec discernement.

Etat des clubs et licenciés : tout s'annonçait bien lorsqu'en février 2020 nous avons déjà un record de licenciés vis-à-vis des années précédentes. Grâce en partie à l'instauration du Championnat de Tir de Précision. Malheureusement à ce jour, le taux d'affiliation des clubs est de 89 % et le taux de reprise de licences s'établit à 54 %

Nous pouvons comprendre nos adhérents et licenciés qui indiquent leur prise de licence à la reprise d'activités. Nous remercions vivement les 54 % qui ont repris leur licence en connaissance de cause.

##### ➤ **Les mouvements dans notre personnel :**

Nous avons obtenu du Ministère une mise à disposition d'un DTN Adjoint.

Nous connaissons maintenant le départ de notre DTN Jean Yves Peronnet qui, après 15 années parmi nous, a sollicité le Ministère pour réintégrer la Fédération Française du Sport Boule.

Nous le remercions pour son intense activité. Nous retiendrons l'élogieux Palmarès International obtenu, qui a contribué au rayonnement de la pétanque française. Nous saluons aussi et surtout les actions menées avec succès dans le domaine scolaire, les écoles de pétanque et la professionnalisation de nos cadres sportifs. Le nouveau Comité Directeur élu ce jour aura à prendre les mesures nécessaires pour son remplacement.

L'évocation du palmarès international permet de rappeler que l'opposition du haut niveau à la base ne peut s'admettre. L'une a besoin de l'autre. Ce sont les 2 composantes de toute fédération sportive.

La professionnalisation de nos cadres sportifs par régions avance bien et en remercions nos organes déconcentrés qui sont entrés dans le dispositif.

Nous avons procédé aux embauches de la Secrétaire Administrative Laure Bonnet et de notre chauffeur Hervé Darréous.

##### ➤ **Les actions fédérales :**

- L'application du Calendrier Fédéral,
- Les travaux sur le Centre National de la FFPJP,
- L'instauration du Projet Sportif Fédéral 2024 : le premier dans l'histoire de la FFPJP qui nous a valu d'être fédération pilote pour l'ex CNDS devenu ANS,
- La mise en œuvre de la RGPD et du Code de Déontologie et Commission d'Ethique,
- La création du Club des Partenaires avec la Présidente de la SAOS,

- Le premier championnat de Tir de Précision dans le cadre de la diversité des pratiques,
- La réalisation de divers clips dont la présentation de la FFPJP, le clip licence, les diverses interviews du DTN et de notre Trésorier Général ...
- La signature de la convention penta partite avec le monde scolaire,
- La signature de la convention avec la FFH,
- Pour le Jeu Provençal : la revue du règlement, l'insertion du JP dans le Pétanque Tour (hommes et femmes), la création du CNC Jeu provençal. Et enfin l'engagement du projet de promotion du Jeu Provençal en Europe retardé pour cause de la pandémie

➤ **Nos activités avec le Ministère :**

- Nous avons assumé la nouvelle gouvernance du sport, qui va se poursuivre, avec l'instauration des Contrats de Délégation avec les fédérations sur 4 ans.
- Le projet de loi comprend les modifications statutaires (mode d'élections avec attribution de voix aux organes déconcentrés et totale ou partielle aux clubs, accroissement de la représentation des féminines dans les instances dirigeantes, nombre de mandats des présidents de fédérations, etc. Ce projet de loi passe en ce moment à l'Assemblée Nationale et sera applicable pour le prochain mandat 2025-2028.
- Apparemment des députés ne nous comprennent pas et je vous livre un extrait du communiqué du CNOSF de ce jour : *« De manière générale, la façon dont certains députés se sont exprimés sur les dirigeants fédéraux, qui rappelons le, sont pour leur grande majorité des bénévoles, démontre une méconnaissance totale du fonctionnement fédéral. Ceci est d'autant plus regrettable que ces attaques sont le fruit de représentations caricaturales qui ne reflètent en rien le quotidien d'un dirigeant fédéral. C'est d'autant plus regrettable que la crise sanitaire et sociale, actuelle, fragilise déjà tout l'édifice du sport fédéré. C'est d'autant plus regrettable que le texte ne comprend aucune mesure pour accompagner et valoriser l'engagement des bénévoles. L'engagement associatif ne se décrète pas, il s'accompagne, il s'encourage, il se respecte. »*
- Constitution de la Commission Violences sexuelles, honorabilité, insertion...
- Rencontre avec le ministre des Sports du 29 Janvier 2021 qui aura au moins servi à expliquer ce que représente notre fédération et ses valeurs.

➤ **Nos activités avec le CNOSF :**

- Elles ont été intenses avec le Sport & Santé, l'opération Mon club (reportage Union Sportive Orléanaise), le Trophée club+, les Jeux des Masters à Vichy d'ores et déjà reportés en 2022, l'utilisation de la plateforme Besport, l'opération Soutiens Ton Club, etc.
- Enfin relevons nos participations aux diverses enquêtes sur les fédérations et les clubs.

➤ **Nos activités avec l'ANS,**

- Nous avons créé la Commission de Répartition des Subventions avec l'aide de Corentin Duterme,
- Nous avons transmis à nos organes déconcentrés jusqu'au club toutes les subventions pouvant être obtenues par l'ANS.

➤ **Le présent est notre calendrier sportif :**

Des membres du gouvernement annonçaient en février une reprise d'activités dans un délai de 4 à 6 semaines. Ils parlaient même de réouverture des bars et restaurants.

Bien que connaissant la prorogation de l'état d'urgence jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021, ces déclarations nous ont amenés à éditer un calendrier de reprise des compétitions à partir de fin avril. Dans ces hypothèses de membres d'Etat, ne figuraient aucune condition de reprise du sport amateur. Il nous fallait bien prévoir. Le pire eut été de ne pas faire ce calendrier car nous devons être prêts au cas où sinon quelle image aurions-nous donné en étant placés sous le feu des critiques pour ne l'avoir pas fait ?

En ce moment, les dernières annonces gouvernementales nous placent en mars 2021 dans les mêmes pénibles conditions qu'en Mars 2020. Le Comité Directeur qui sera élu ce jour aura à se prononcer très vite sur le devenir de notre saison sportive.

Nous vous souhaitons le meilleur congrès possible dans ces circonstances malheureusement extraordinaires de son déroulement en visioconférence.

## APPROBATION du COMPTE RENDU du 75<sup>ème</sup> CONGRES du TOUQUET

**M. GRANDE** (*Directeur Administratif et Financier*). – Nous passons à l'approbation du compte rendu du 75<sup>ème</sup> congrès du Touquet.

Y a-t-il des observations ? (*Aucune*)

*En l'absence d'observation, le compte rendu du 75<sup>ème</sup> congrès du Touquet est adopté à l'unanimité.*

## RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES

**Mme PAUGAM** (*Secrétaire Générale*). – Bonjour à tous, bienvenus à ce 76<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération de Pétanque et de Jeu Provençal, je vais commencer par les remerciements

Je ne vais pas citer les concernés individuellement, pour autant, je remercie sincèrement chacun d'entre eux.

D'abord Merci à vous tous d'être là aujourd'hui

Merci à ceux qui devaient organiser ce congrès et qui ont travaillé en ce sens pendant des mois pour finalement en arriver là.

Merci à tous nos partenaires qui ont continué à nous soutenir malgré le contexte économique complexe.

Merci à tous les salariés de la Fédération, de la DTN pour leur collaboration et leur adaptation à la situation.

Merci à tous mes collègues élus de la FFPJP avec une pensée particulière à ceux pour qui c'est le dernier congrès en tant qu'élu : Bernadette, Francis, Jean-Claude et Claude.

Merci à tous nos arbitres

Merci à notre ami Claude AZEMA pour sa présence

Merci aux médias présents

J'espère n'avoir oublié personne.

On ne va pas faire semblant, tout ne va pas bien !

Ce mandat avait tristement commencé. Je parle bien sûr de la disparition de notre regretté président Michel DESBOIS. Et c'est dans un contexte très particulier, que personne n'aurait pu imaginer il y a un an que se déroule ce congrès. Je déplore fortement de ne pas être avec vous à Evian et pas uniquement pour faire une cure d'eau minérale ... C'est dans des cas comme celui-ci que l'on mesure la chance que l'on avait d'être libres de nos mouvements. Les visioconférences sont peu conviviales, mais elles ont le mérite de nous permettre de pouvoir tenir nos réunions malgré tout.

Cette situation qui perdure engendre de l'impatience et la frustration à tous les niveaux : les joueurs veulent savoir quand ils pourront enfin reprendre les compétitions et les championnats, vous êtes en attente de nos consignes. Nous sommes en attente des directives gouvernementales, suspendus notamment aux annonces du gouvernement et aux messages (peu nombreux) du ministère des sports. On se sent les oubliés de la crise.

Malgré tout cela, il faut rester positif ! Comme l'a dit Albert Einstein : « *La vie c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre* ».

Aussi, on va essayer d'avancer du mieux possible, et surtout tous ensemble.

L'année 2020 a été très particulière.

**Le bilan sportif** de l'année est rapide à dresser : les différents championnats de France n'ont pas pu se dérouler, les autres compétitions se sont arrêtées. Il nous a fallu nous adapter à la situation et ce fut loin d'être simple. « Stop and Go » Pour parler Français : On y va, on n'y va pas ! Un vrai casse-tête.

En lien avec la DTN, nous avons proposé plusieurs plans de reprise qui n'ont pas été acceptés.

Les membres de la commission calendrier se sont arrachés les cheveux afin d'élaborer plusieurs scénarios à chaque annonce du gouvernement.

Il a donc fallu s'adapter, s'organiser et prendre des décisions souvent rapidement, et pas seulement au niveau sportif. La situation des salariés n'a pas été la plus simple à gérer entre télétravail, présentiel, et chômage partiel. Rien d'habituel.

Mais il faut retenir le positif !

Malgré le contexte très compliqué, nous avons réussi à organiser 2 étapes du *Pétanque Tour*, vitrine incontournable de nos sports. L'étape de LA CRAU au mois de juillet et EPINAL au mois de septembre.

La *Coupe de France* connaît toujours un grand engouement, et nous sommes heureux d'avoir réussi à organiser la phase finale de l'édition 2019/2020 au mois d'octobre à Marseille. Félicitations au club de Bassens, finaliste et au club de Fréjus, vainqueur de cette édition.

Nous avons dû nous adapter et être réactifs. En peu de temps, nous avons organisé *le Choc des champions*. Ce ne fut pas simple. Ces événements télévisés nous ont permis d'honorer une partie de nos engagements avec la chaîne l'Equipe. Cette visibilité nous a fortement aidés à conserver nos partenaires.

Afin d'alléger considérablement l'ordre du jour limité à nos obligations statutaires, mes collègues responsables de commission n'auront pas la parole. Pour pallier cela, ils ont établi des comptes rendus et autres supports qui vous ont été transmis tout au cours de la semaine. Je vous fais grâce de la relecture de ces documents dont vous avez déjà pris connaissance. Je vais simplement essayer de faire un court résumé et reprendre quelques points importants.

**Au niveau de la DTN**, Jean-Yves a annoncé son départ. A cette occasion, il vous a fait suivre son bilan très complet. Aussi, je ne reviens pas dessus. Merci Jean-Yves pour le travail accompli au long de ces 15 années au sein de la FFPJP qui nous a notamment permis d'obtenir de nombreux titres et fait évoluer nos sports. Bonne chance pour la suite de ta carrière.

Les différentes commissions ont travaillé et essayé d'avancer autant que possible.

Vous avez ainsi constaté des évolutions **des textes et règlements** dans de nombreux domaines : les statuts, le règlement intérieur (RI), le règlement Administratif et Sportif (RAS), la discipline, l'arbitrage, ...

Je vous épargne la relecture de tous ces articles qui vous ont déjà été transmis au cours de l'année et que mes collègues vous ont rappelés dans leur synthèse.

Le projet du **Centre National** suit son cours, et une présentation vous a été transmise.

On déplore que les **commissions de discipline** aient, malgré le contexte, dû traiter 11 affaires.

La commission **équipement sportif** a élaboré un dossier d'accompagnement des porteurs de projets d'équipements sportifs : montage du dossier, coûts des travaux, cahier des charges, etc... Ce document complet fait désormais office de référence en la matière. De plus, la commission est là pour répondre aux interrogations des comités départementaux, régionaux qui ont un projet de boulodrome. N'hésitez pas à prendre contact dès le début de votre projet afin de pouvoir vous accompagner au mieux. Un schéma de cohérence des équipements sportifs est en cours et vous sera présenté courant 2021.

La commission **Championnat de France** a défini de nouvelles règles de répartition des équipes aux différents championnats. Sujet souvent difficile à gérer avec le désistement à la dernière minute de certaines équipes. Elle s'est aussi engagée auprès des organisateurs afin de les aider au mieux.

La **commission jeune** a opéré plusieurs changements avec notamment la modification de catégories d'âges, l'évolution des championnats en Swiss System et la création du Trophée des pépites qui verra sa 1<sup>ère</sup> édition se dérouler en 2021.

**Au niveau du médical**, quelques événements « *Sentez-vous sport* » ont pu se dérouler dans le courant de septembre 2020. De plus la commission a été mise à contribution pour l'élaboration des différents protocoles sanitaires liés au COVID-19.

Je ne suis pas revenue sur toutes les commissions. Mais dans l'idée de **Sport pour tous**, je pense qu'il est important de mettre l'accent sur le public souvent qualifié de « différent ». La **commission Handicap Insertion** intégrant le milieu carcéral a beaucoup fait évoluer les choses. De nombreuses conventions ont été signées entre les comités et la FFSA et/ou la FFH. Des stages ont été organisés. La participation au Pétanque Tour a permis de mettre en lumière ces joueurs. Certains événements ont dû être reportés. On souhaite bien sûr qu'ils puissent se tenir et surtout qu'ils perdurent. Et on vous encourage fortement à continuer de développer les actions dans vos départements et régions.

Autre point important : la fédération s'est inscrite dans la démarche ministérielle instaurée par la Ministre au sport pour un renforcement des conditions de sécurité des pratiquants contre toute forme de déviance. La commission **Violence dans le sport** a ainsi été créée. Une affiche de sensibilisation qui récapitule les droits, les coordonnées, les procédures ont été largement diffusées. Les prochaines formations intégreront un volet sur ce sujet.

La signature avec l'association reconnue d'utilité publique « **Le colosse aux pieds d'argile** » a été reportée au prochain conseil des régions prévu à Marseille en avril prochain (La signature a été décalée au Congrès à Belfort).

Un **contrôle d'honorabilité** a aussi dû être mis en place. Ce point étant très important, je me permets de reprendre ce que Bernadette vous a transmis : « *Le contrôle des encadrants bénévoles licenciés existe déjà pour les professionnels avec la carte professionnelle des éducateurs sportifs valable 5 ans avec contrôle tous les ans. Ce n'est pas un nouveau dispositif réglementaire pour les bénévoles car Le Code du sport prévoit déjà cette condition*

d'honorabilité pour les éducateurs et les exploitants d'EAPS (Etablissements d'activités physiques et sportives) Clubs, professionnels ou bénévoles. Les articles L 212-9, 212-1, L322-1, énoncent que les activités d'éducateurs sportifs ou d'exploitants d'EAPS, Clubs, sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour certains délits.

Ce contrôle s'applique à qui entraîne, encadre ou dirige soit :

- à toute personne qui encadre des activités sportives auprès d'un public quelle que soit sa dénomination.

L'importance est l'effectivité d'encadrement : initiateurs, éducateurs ;

- toutes les personnes qui administrent les structures c'est-à-dire les dirigeants de clubs. Dans un premier temps ce sont les président.es, secrétaires généraux.ales et trésorier.es généraux.ales des clubs, comités départementaux et régionaux, les directeurs administratifs avec délégation de pouvoir, les membres élus des fédérations, les responsables des équipes jeunes.

La demande de licence a été modifiée pour identifier les personnes qui devront être soumises au contrôle.

Ce contrôle étant obligatoire, les personnes concernées qui ne souhaitent pas s'y soumettre devront le signaler et ne pourront plus encadrer, qu'elles soient salariées ou bénévoles.

Un fichier sera envoyé par la FFPJP au ministère des Sports qui le transmettra au Ministère de la Justice pour interrogation au FIJAIS (Fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes). S'il y a réponse de non-honorabilité, la personne en sera informée et sera suspendue de ses fonctions. Seules un.e élu.e fédéral.e et un.e salarié.e sont habilité.es pour l'envoi du fichier et la réception des réponses.

Pour terminer, un petit point sur 2021

La suspension des activités a forcément un impact sur la **reprise des licences** : si, à ce jour, le taux d'affiliation des clubs pour 2021 est de 87 %, le total de reprise des licences est faible. On ne peut qu'espérer que l'on puisse d'ici quelques semaines reprendre nos sports ; pour cela, nous avons des critères favorables que sont le « non-contact » et la possibilité de pratiquer en plein air. Ceci pourrait relancer la prise de licence. C'est un souhait.

C'est avec un pincement au cœur que je termine ce rapport d'activité très particulier.

Comme annoncé l'an dernier, je ne me suis pas représentée aux élections qui auront lieu cet après-midi. Ma décision n'est pas liée à l'âge (motif évoqué par plusieurs de mes collègues qui ne se sont pas non plus représentés). Mes parents ont besoin de moi et j'ai décidé de leur consacrer le maximum de mon temps disponible. Se présenter à des élections est un engagement qui prend du temps. Ça n'est pas honnête de s'engager alors que l'on sait que le temps à y consacrer est limité et ne permettra pas de donner le meilleur de soi. Je suis encore jeune, alors qui sait ? Disons que je fais « une pause », peut-être que dans quelques années, on se retrouvera....

Ces 12 années passées au sein du comité directeur de la FFPJP m'ont beaucoup apporté. J'ai croisé de belles personnes. Je ne peux pas toutes les citer. Certaines m'ont plus particulièrement marquée, et j'ai une pensée particulière pour mon ami Daniel READ, et les regrettés Philippe GAFFET et Michel DESBOIS.

Je vous remercie tous sincèrement. Je formule le souhait que la situation se débloque rapidement. Et c'est avec plaisir que je vous retrouverai pour prendre le verre de l'amitié que l'on ne peut pas partager aujourd'hui.

Je vous embrasse. Prenez soin de vous et de vos proches. Merci.

**M. CANTARELLI (Président).** – Y a-t-il des remarques sur le rapport moral et d'activités ?

**M. NASSIET (Président du CD40).** – Dans le rapport de la commission sur Les violences dans le sport, une phrase qui ne me semble pas adéquate, parce qu'elle enfonce plutôt les victimes au lieu de les aider. Je la cite : « La victime peut aussi devenir complice si elle ne parle pas de la première agression car au fur et à mesure que le temps s'écoule, elle a de plus en plus de difficulté à en parler ». Une victime ne peut jamais être complice, j'ai une autre activité de bénévole de l'association Colosse aux pieds d'argile, une victime n'est jamais complice de son agresseur, surtout dans les violences sexuelles aux mineurs. On parle de pédophilie, de pédo-criminalité. Le premier réflexe quand on subit des horreurs de ce type est de se murer dans le silence.

Pouvons-nous supprimer cette phrase du compte rendu ?

**M. CANTARELLI (Président).** – Cette phrase n'est pas de notre initiative, c'est une reprise de texte. Nous ne voyons pas de problème pour retirer cette partie du compte rendu de la commission.

Y a-t-il d'autres remarques ? *Aucune*

Y a-t-il des oppositions ? *Aucune*

*(En l'absence d'oppositions et d'abstentions, le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité)*

## RAPPORT FINANCIER

*(Présentation du rapport financier avec diaporama)*

**M. MARAUX (Trésorier Général).** – Bonjour à toutes et tous, les présidentes et présidents de nos Régions et de nos départements et leurs représentants, les élus du comité directeur, les salariés et les nouveaux candidats au comité directeur et à Claude Azéma, le président de l'International.

En ouverture, je remercie l'ensemble des personnes qui m'ont accompagné tout au long de ce mandat dans la gestion financière de notre Fédération. Un mot pour Christy, notre comptable, qui remplit pleinement les tâches confiées. Nous avons fait le bon choix lors de notre recrutement en 2017, par son travail, son sérieux, ses initiatives, sa compétence, elle a su trouver sa place au sein d'une équipe de salariés.

J'ai aimé le travail en commun avec l'ensemble des salariés et des élus, sans oublier les présidentes et présidents, trésoriers, trésoriers des comités. Merci pour votre engagement et des relations sympathiques qui m'ont permis de vous connaître les uns et les autres.

Un merci d'avoir respecté les délais de paiement pour les fiches financières annuelles.

### **BILAN 2020 :**

Il est tronqué par une année 2020 exceptionnelle, tant pour les dépenses que les recettes avec la pandémie qui a secoué vivement l'ensemble de nos activités. Pour ne pas être répétitif et vous inonder de chiffres, nous vous présentons une synthèse comptable imagée.

#### ✓ **Au niveau de l'Actif :**

Nous constatons au niveau de l'actif immobilisé les investissements suivants pour 12 261,80 € :

- Siège Marseille : Le remplacement du chauffe-eau pour 681 €.
- Matériels / Bureau Informatique : Matériel Compétitions (Scoreurs et matériels divers) pour 5 035,44 € - Matériel Web TV et informatique pour 6 545,36 €

#### **Les postes de l'actif circulant en augmentation :**

- Avances et Acomptes versés : montant de 47 574,91 € qui correspond pour la majeure partie aux acomptes d'hôtels versés pour des compétitions et manifestations reportées en 2020 (Championnats de France, Congrès d'Evian, Trophée des Pépites). Ces acomptes seront utilisés lors des manifestations fédérales 2021 ou feront éventuellement l'objet de demande de remboursement le cas échéant.

#### **Les postes de l'actif circulant en diminution :**

- Stock : Variation négative de 3 425,95 € (montant des stocks de 22 894,42 €)
- Créances SAOS : la première avance sur les lecteurs a été remboursée dans son intégralité, ainsi qu'un remboursement de 50 000,00 € du compte courant. Une nouvelle commande de lecteurs licences est en cours de production, et la FFPJP a aidé financièrement la SAOS avec une avance de trésorerie de 51 840 €.
- Avance Nationaux : nous avons reçu 400 € de virement pour le paiement des frais d'inscription nationaux 2021, la plupart des paiements ayant été effectués par chèques (encaissés en 2021) et un bon nombre d'organisateur bénéficient également de la gratuité par décision du Comité Directeur concernant le plan de relance fédéral 2021.
- Produits à recevoir : Solde de 121 132,29 €. Le solde est en augmentation car nous avons encaissé début décembre une remise de chèques des fiches financières 2020 et nous attendons également des paiements de subventions concernant la Finale de la Coupe de France des clubs.

**Les disponibilités** continuent de s'améliorer, ce qui nous permet de pouvoir procéder, dans un délai rapide et régulier, au remboursement des dépenses envers nos comités régionaux, départementaux, clubs et fournisseurs. (Total des disponibilités de 2 927 165,10 € soit +1 060 910,93 € par rapport à l'année précédente).

L'augmentation de ces disponibilités permettra également de procéder rapidement aux règlements des dépenses actées dans le plan de relance Fédéral pour 2021.

Le poste des comptes de régularisation est en diminution.

Nous arrivons en fin de mandat et nous avons fini d'étaler la charge pour le poste « Habillement » du Comité Directeur.

Le compte « Charges Comptabilisées d'Avance » concerne des petites dépenses payées en 2020 mais concernant l'exercice 2021.

✓ **Au niveau du passif :**

La situation nette a augmenté logiquement du fait de l'affectation en réserve (fonds propres) de notre résultat positif de 2019 de 42 764,58 €.

Vous constatez que **le résultat 2020 est positif de 52 746,91 €.**

Des provisions et des fonds dédiés ont été constitués :

- Une provision pour risques de 20 000 € a été constituée pour le dossier en cours : Affaire DUVARRY Développement, qui n'est toujours pas clôturée. Nous avons également de nouveaux dossiers juridiques en cours sur l'exercice 2021.

- Nous avons utilisé 12 373,00 € pour les facturations d'honoraires d'avocats 2020, ce qui porte le solde de la provision à 33 099 €.

- La provision pour les fonds dédiés au plan de professionnalisation de la DTN est de 768 262,11 € (elle reprend la provision faite en 2020 de 383 000,00 € budgétée annuellement sur 8 ans et l'utilisation faite en 2020 pour 245 683,63 €).

- La provision pour les fonds dédiés « Événementiel » de 18 000€ est toujours au Passif de l'exercice.

- Une provision de 70 000 € a été constituée sur cet exercice pour des fonds dédiés au Centre National afin de porter cette provision à 100 000 € au 30/11/2020. Cette somme permettra de financer les premiers frais liés à ce projet en cours.

- Un fonds dédié de 726 400 € a été constitué afin d'alimenter le plan de relance et de solidarité de 2021. Ce fonds permettra de maintenir toutes nos activités et de mettre en œuvre le plan de relance fixé par le Comité Directeur Fédéral. Il se constitue de la façon suivante :

- 67 800 € pour financer le Trophée des Pépites, décalé en 2021 suite à l'annulation en octobre 2020
- 54 000 € d'aides pour les organisateurs de Nationaux/Internationaux Jeunes et Féminins 2021.
- 14 600 € d'aides sous forme de gratuité d'inscription 2021 pour les organisateurs de Nationaux 2020 n'ayant pu faire leur manifestation en 2020.
- 10 000 € d'aides aux régions pour la mise en place de leurs centres d'entraînement Régionaux
- 80 000 € d'actions de solidarité pour la mise en place d'une semaine de solidarité en 2021, et la mise en place d'un fonds de solidarité à destination des divers organes déconcentrés (CD/CR et clubs) sans oublier les actions en fonction du monde du handicap).
- 500 000 € de financement avec un fonds dédié qui nous permettra de maintenir les activités en compensation d'éventuelles ressources financières minimisées dues au contexte sanitaire et à l'éventuelle prévision d'une diminution de nos effectifs.

Ces fonds dédiés démontrent bien que les excédents 2020 ont fait l'objet d'un fléchage financier sur le prochain exercice ; des fonds à destination de la pratique et de l'ensemble des acteurs de notre politique fédérale. Si néanmoins, ils n'étaient pas utilisés en totalité en 2021, ils pourront être utilisés sur les exercices postérieurs (2022/2023...), dans le seul et unique but du maintien des activités.

**LES DETTES :**

Les dettes reprennent l'ensemble des factures reçues qui n'ont pas été réglées au 30/11/2020, faisant référence à des actions ou événements ayant eu lieu avant le 30/11/2020.

Nous avons principalement des factures de fournisseurs, des notes de frais, les charges sociales et fiscales des paies de novembre, et les provisions des charges sociales et fiscales du 4<sup>e</sup> trimestre 2020.

A noter que le compte des cotisations URSSAF est négatif de 21 204 € à la suite d'exonérations de cotisations liées au contexte sanitaire.

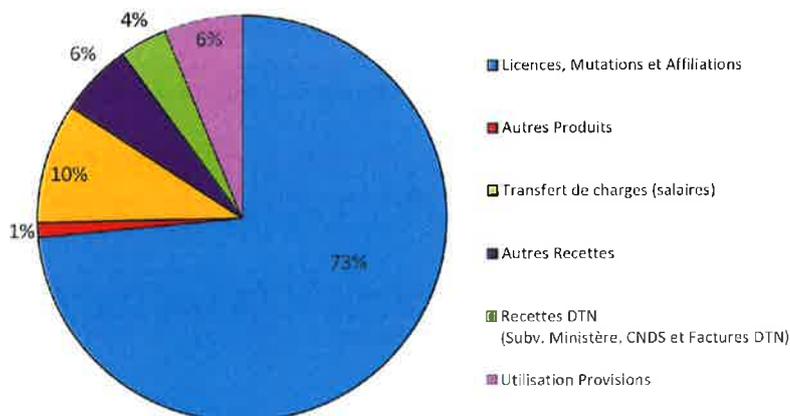
**Les Charges à payer :** ce poste concerne les estimations faites pour des factures non parvenues au moment de la clôture au 30/11/2020, ainsi que des provisions sur des événements sportifs prévus en 2020 et décalés en 2021 à cause des conditions sanitaires (Exemple : Championnat du monde Triplette Masculin en Suisse...)

Nous avons cette année 9 490 € de produits constatés d'avance sur 2020, qui représentent des subventions non utilisées à ce jour sur des actions non réalisées.

Si les actions en 2021 se réalisent, nous utiliserons ces subventions pour leur financement, sinon nous devons logiquement en faire le remboursement au ministère des Sports.

## LE COMPTE DE RESULTAT 2020 :

✓ **RECETTES : 4 188 321 €**



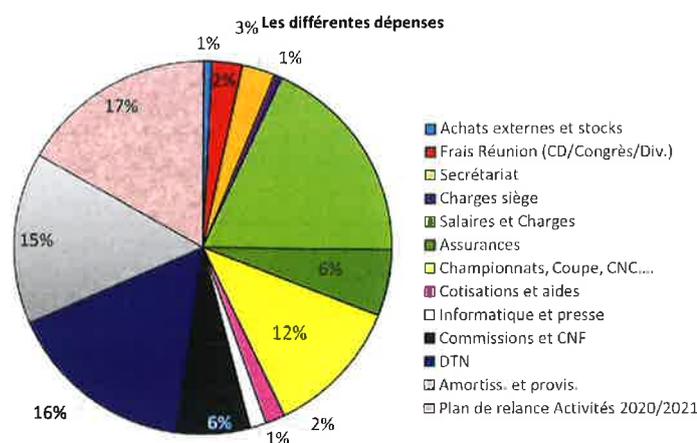
Le graphique nous donne une lecture colorée de nos différentes recettes avec les données suivantes :

- **En bleu** : 73 % de nos recettes proviennent des licences, des affiliations et des mutations
- 14 % sont ventilés avec principalement les subventions de la DTN et les transferts de charges du personnel entre la FFPJP et la DTN.
- 13 % pour les autres produits qui représentent :
  - Les divers dons perçus par la FFPJP
  - Des transferts de charges concernant le parc automobile réaffecté à la DTN
  - Les produits financiers pour environ 10 000 €
  - Les recettes liées aux événements fédéraux (coupe de France, choc des champions, pétanque tour, frais d'engagement des nationaux...)
  - Les recettes liées au partenariat bancaire avec le Crédit Mutuel pour 15 000 €
  - Les recettes du centre de formation.
  - Les utilisations des provisions pour 258 057 € représentent les utilisations de provisions concernant la professionnalisation et les diverses affaires juridiques.

### Détail des principales recettes de la FFPJP :

- ⇒ **Au niveau des licences, mutations et affiliations** : c'est une baisse de 202 268€ par rapport à 2019 avec le détail suivant : + 2000 € de mutations, -193 000 € de licences. Nous enregistrons une légère baisse du nombre de clubs, 5789 en 2020 pour 5862 en 2019.  
Pour 2020, nous comptabilisons 279 794 licenciés, soit une baisse d'environ 20 000 licences.
- ⇒ **Transfert de charges** : on peut noter un léger différentiel de 100 000 € entre le budget et le réalisé par manque d'activités (Le Pétanque Tour avec seulement 2 étapes sur les 6 prévues) et un allègement des cotisations sociales dû à une aide exceptionnelle de l'URSSAF face à la pandémie.  
Il y a également l'aide de 32 000 € de l'ANS perçue dans le cadre de la gestion administrative de l'attribution des subventions publiques pour nos comités et nos clubs.
- ⇒ **DTN** : Cette année, nous pouvons constater une légère baisse recettes de la DTN. Une stabilisation de la subvention perçue par le ministère de 149 500 €.  
La différence de cette baisse est due à la partie des refacturations faites par la DTN, suite au manque d'activités (activités entreprises et refacturations diverses sur les événements de la DTN).

✓ **LES DEPENSES : 4 135 574 €**



Sur le camembert des dépenses, nous pouvons observer la répartition par rubrique :

- 19 % en vert, pour cette année bien particulière, le principal poste de dépenses concerne les salaires et charges de l'ensemble du personnel de la FFPJP. Nous poursuivons le plan de professionnalisation de notre discipline, dont nous vous reparlerons plus tard.
- 17 % pour la seconde rubrique, des dépenses actées par le Comité Directeur pour le plan de relance des activités 2020/2021.
- 16 % pour les charges de la DTN (en bleu), elles couvrent l'ensemble des actions : sport et santé, promotion du sport pour le plus grand nombre, sport de haut niveau, formation et emploi.
- 12 % en jaune de nos dépenses qui sont affectées à nos compétitions. En 2019, cette rubrique représentait 26 %.
- 15 % pour les dotations aux amortissements et provisions
- 6 % pour l'ensemble des commissions et le centre national de formation.
- 6 % également pour la partie assurance.

Les rubriques inférieures à 5 % vous ont été détaillées, via la lettre financière.

➤ **Rubriques détaillées supérieures à 5 % du total des dépenses :**

- ⇒ **Salaires et charges : 19 %**, ce poste représente 19 % des dépenses, et couvre l'ensemble des salaires et charges sociales et fiscales versées à l'ensemble des salariés de la FFPJP.

La baisse constatée entre le budget et le réalisé est due au manque d'activités en 2020 (Pétanque tour réduit avec seulement 2 étapes sur les 6 prévues), et un allègement des cotisations sociales due à une aide exceptionnelle de l'URSSAF face à la pandémie.

- ⇒ **Détail plan de relance : 17 %** Montant Total du plan de relance : 698 072 € en dépenses :

- Provision Trophée des pépites - 49 472 €
- Aides Inscriptions Nationaux 2021 – 14 600 €
- Aides Nationaux Jeunes et Féminins – 54 000 €
- Actions de solidarités et semaine de solidarité – 80 000 €
- Financement pertes licences 2021 – 500 000 €

Au fur et à mesure de l'année de l'année, le comité directeur a validé des orientations budgétaires afin de constituer un plan de relance pour la saison 2021.

Ce plan de relance, est une forme de cagnotte, (ce qu'on appelle en comptabilité un fonds dédié), qui permet de donner une orientation et de pouvoir réinjecter, à bon escient, les excédents d'une année sur l'autre...

- ⇒ **La DTN : 16 %**, sur ces divers chapitres a également connu des dépenses significatives en moins, car elle n'a pu mener l'ensemble des diverses actions prévues :

Action Sport et Santé : 22 000 € de moins.

Action pour la Promotion du sport pour le plus grand nombre : 108 000 € d'économie

Action Sport de Haut Niveau (SHN) : 50 000 € d'économie sur les divers collectifs, malgré l'organisation du Choc des champions.

Action Formation et Emploi : 100 000 € d'économie

- ⇒ **Les amortissements et provisions de l'année 2020 : 15 %** sont conformes aux investissements prévus à hauteur de 67 978 € pour 70 000 € de prévisions. Deux provisions ont été constituées :

- 1 pour le futur Centre National Sportif et Administratif de 70 000 € en vue des premières dépenses à venir.
- 1 pour les honoraires des différentes affaires juridiques en cours à hauteur de 20 000 €.

Suite au suivi du plan de professionnalisation, nous avons maintenu la provision annuelle de 383 000 € (malgré la baisse de nos effectifs)

Nous avons également, souscrit un contrat, pour la gestion des indemnités de fin de carrière de l'ensemble des salariés de la FFPJP. Il était important de constituer cette provision afin de ne pas avoir une charge exceptionnelle sur les exercices à venir au fur et à mesure des départs de nos salariés.

⇒ **Championnats, Coupe, CNC... 12 %** : en 2019, ce poste représentait 26 % du budget, en 2020 seulement 12 %, baisse due à l'annulation des manifestations fédérales et du contexte sanitaire.

Parmi les 493 141 €, la Coupe de France représente 43 %, soit 213 000 €, et 24 % pour le CNC, nous avons constitué une provision dans ce compte pour terminer le CNC 2020, qui malheureusement après notre clôture, a fait l'objet d'une annulation inévitable.

Nous avons réaffecté dans cette rubrique les frais d'organisation du choc des champions pour 23 646 €, et les frais de captation d'image pour 58 480 € concernant le Choc des champions et la Coupe de France.

⇒ **Assurances : 6 %**, en 2020, le poste assurance représente 6 % des dépenses totales, soit 237 810 €. Nous notons une certaine stabilité de ce poste. Le calcul des assurances se fait sur nos effectifs de l'année N – 1, soit 2019 pour notre exercice 2020, c'est ainsi que nous aurons une baisse de ce poste sur notre budget 2021.

⇒ **Commissions et CNF : 6 %**, au global par rapport au budget, nous avons un réalisé négatif de 106 000 €.

PARAGON nous a généré moins de licences vu nos effectifs avec une économie de 55 000 €.

Pour le Centre de formation, nous enregistrons 15 000 € de moins de dépenses. Notre centre pour 2020 a encaissé 70 282 € pour 84 633 € de dépenses.

La commission Championnat de France n'a pas pu faire de visites préparatoires, ce qui représente une économie de 10 000 €.

Pour les autres commissions, toutes ont des dépenses en moins par rapport au budget, car elles n'ont pas pu se tenir en présentiel, cependant, l'utilisation du logiciel Zoom, a permis à nombreuses d'entre elles de continuer à travailler autour des différentes thématiques.

#### Zoom sur le plan de professionnalisation :



Avec l'augmentation du prix de la licence sur le budget 2017 de 2,30 €, je vous rappelle qu'il a été décidé d'affecter la somme de 1,30 € pour le plan de professionnalisation de la DTN à développer sur les 8 années de 2017 à 2024. A la lecture de notre réalisé 2020, on peut noter que notre projet se développe progressivement, avec cette année de nouvelles embauches dans les régions : Grand-Est / Centre Val de Loire et Bretagne. Nous devons continuer de provisionner pour les prochaines années afin de faire face à nos augmentations de dépenses, en fonction de nos embauches tant au niveau de la DTN que de nos comités régionaux.

Afin d'être plus réaliste avec le plan de professionnalisation et ses différentes perspectives, la provision de 383 000 € a été maintenue pour l'année 2020. Afin d'illustrer le mécanisme de nos provisions pour le projet de professionnalisation de la DTN, la partie bleue est ce que nous collectons des licences (1,30 €), en orange nos dépenses annuelles, La surface grise, est le montant du fonds dédié, donc ce qui reste mobilisable pour le projet au fur et à mesure de l'avancement de notre plan.

Pour conclure, voici donc le résultat 2020 : **52 747 €**

Le résultat excédentaire est certes minime, mais la fédération et ses élus, afin d'anticiper l'avenir et de maintenir les activités pour l'ensemble de nos licenciés, a tenu à constituer un plan de relance à hauteur de 811 000 €, dont le détail vous a été présenté dans la lettre financière.

Les comptes du bilan 2020 et du compte de résultat 2020, ainsi que le détail de certains comptes ont été contrôlés, le jeudi 17 décembre 2020, par le Commissaire aux Comptes, Mr Jean-Luc MARELLI qui a validé, le 2 février 2021, l'ensemble de nos comptes 2020.

Notre fédération a une situation financière saine mais très délicate du fait que ses recettes proviennent à plus de 70 % des cotisations et nous devons nous attendre à une baisse de nos effectifs qui sera inéluctable en 2021.

Nos provisions de 2020 vont nous permettre d'assurer l'équilibre budgétaire 2021 afin d'assurer le fonctionnement de nos activités. Pour les exercices suivants en fonction de nos effectifs, il sera nécessaire de définir nos axes de priorités et également de prévoir des recettes supplémentaires en développant le partenariat.

Restons optimistes et surtout ensemble, je pense que nous trouverons les moyens d'assurer le développement de nos belles disciplines sportives.

J'espère que cette présentation financière vous a été compréhensible et suffisamment claire et je reste à votre entière disposition pour répondre à vos questions ou interrogations.

**M. CANTARELLI.** – Y a-t-il des questions sur le rapport financier ?

**Mme JEANJEAN (Présidente du CD13).** – Demande dans le chat quel est le nombre de salariés ?

**M. GRANDE.** – Nous avons 13 salariés équivalent temps plein.

D'autres questions ? *Aucune*

**M. BEAUDEQUIN (Président du CD14).** – Par solidarité, il aurait été bon de citer le montant alloué au personnel soignant.

**M. CANTARELLI.** – Cela était écrit dans un rapport de comité directeur, la somme était investie dans un appareil médical récemment, la remise s'est faite lors de la finale de coupe de France à Marseille : 20 000 €.

## RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES

**M. MARELLI (Commissaire aux comptes).** – Mesdames et Messieurs bonjour. Il félicite le trésorier et le service comptable de la Fédération pour la qualité et fidélité des comptes. En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre congrès national de Hyères en date du 11 janvier 2003, j'ai effectué l'audit des comptes de votre Fédération relatif à l'exercice clôt le 30 novembre 2020, tels que présentés par le trésorier. Après contrôle, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des principes des règles comptables français sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière du patrimoine de la FFPJP à la fin de cet exercice.

**M. CANTARELLI.** – Y a-t-il des questions sur le rapport financier ?

**M. COMBES (Président du CD05)** – Comment seront répartis les montants budgétisés pour le plan de relance ?

**M. MARAUX.** – Ils seront présentés tout à l'heure dans la présentation du budget 2021.

**M. CANTARELLI.** – Y a-t-il d'autres questions ? *Aucune*

Y-a-t-il des voix contre ? *Une*

Y-a-t-il des abstentions ? *Une*

*(Le rapport financier est adopté)*

## RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**M. GRANDE.** – Pour le renouvellement du Commissaire aux Comptes. Y-a-t-il des oppositions ? *Aucune*

*(Le mandat du Commissaire aux Comptes est renouvelé à l'unanimité)*

**Suspension de la séance en visio à 12h15**

*(Pause déjeuner – reprise à 13h30 avec un vote test avec Quizbox)*

## PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2020

*Suite de l'AG à 14h00, après essais de vote one line, Quizzbox  
(Budget présenté en annexe)*

**M. MARAUX (Trésorier Général).** – Je reviens sur la question du CD05, j'ai regardé la préparation du budget 2021, pas de détails, je vous le donne pour les fonds dédiés à la relance des activités :

- 500 000€ au niveau de la perte de 50000 licences
- 67 800 € compétition jeunes Trophée des pépites
- 54 000 € Aides aux nationaux jeunes et Féminins
- 14 600 € Aides aux nationaux sur les inscriptions 2021
- 80 000 € Aides pour les actions de solidarité :
  - 12 000 € handicap
  - 12 000 € communication
  - 56 000 € aides aux clubs et organisation de la semaine de solidarité
- 10 000 € pour les centres d'entrainements Régionaux

Total de plan de relance de 726 400 €

### **Présentation du budget 2021 :**

La commission des finances dirigée par Corine Vérola, vu les circonstances particulières de ce début d'année 2021, a pris la décision de prévoir la préparation budgétaire le plus tard possible, vu le report de notre congrès 2020.

La commission des finances a demandé à chaque responsable de commission de constituer un budget détaillé de leurs actions prévues en 2021. Ainsi lors de la préparation du budget nous avons pris en compte l'ensemble des demandes des différentes commissions, le contexte et les informations diverses par le comité jusqu'au comité directeur de mi-février 2021.

L'équilibre budgétaire n'a pas été facile à réaliser même en tenant compte des provisions et des fonds dédiés constatés sur le bilan financier 2020.

Nous avons pris en compte une perte prévisible de nos effectifs, par contre nous avons tenu à programmer nos dépenses pour toutes nos activités 2021.

Le budget 2021 a été validé par le comité directeur fédéral et s'équilibre à hauteur de : 4 570 000€. En 2020 nous étions à 4 592 000€ (une diminution de 0.50 %). Il est à noter que le budget sans tenir compte du fonds dédié pour le Centre National Michel Desbois, s'élève à 4 150 000 €.

Afin d'éviter les répétitions avec la lettre financière, je vous présente les chiffres en vous précisant uniquement les changements pour 2021.

### **↳ LES RECETTES :**

✓ **Recettes – Licences et Mutations 2021 : Total : 2 792 300 € soit 61 % du budget**

Budget présenté avec 210 000 licences soit une perte de 70 000 licenciés (-25 %) ; ce pourcentage nous a été préconisé par le CNOSF qui a fait des statistiques sur l'ensemble des fédérations sportives.

C'est le poste principal des recettes qui représente 61 % du budget.

Les 2 € supplémentaires font l'objet d'un budget annexe qui est spécifique pour le Centre National soit 420 000 €

Nous avons procédé à la réaffectation des 500 000 € du fond dédié au plan de relance des activités 2021. Avec une prise de licence ralentie par la pandémie, la Fédération se devait de mettre les moyens afin de maintenir l'ensemble des activités fédérales à destination de nos licenciés.

Une nouvelle rubrique concernant les mutations européennes a été créée en recettes et en dépenses. La CEP facturant à la FFFPJP des frais de mutation pour les licenciés venant en France en 2021 : 30 € pour l'Europe et 50 € hors Europe. La FFFPJP refacture au licencié directement et informe le comité départemental, une fois le règlement perçu.

La Fédération fera un effort sur le délai du règlement des licences et mutations 2021 en demandant l'acompte aux comités fin mai ou fin juin.

Le nouveau comité directeur étudiera les pourcentages collectés en fonction de la prise de licence sur 2021 (date à déterminer) afin d'être au plus proche de la réalité.

**La tarification des licences :**

<u>TYPE DE LICENCE</u>	<u>PAIEMENT LICENCE</u>	<u>EDITION CARTE PARAGON</u>	<u>PRIX SUPPORT</u>	<u>Valeur Geslico</u>
Nouveau Licencié	12.00 €	OUI	0.00 €	Nouvelle Licence
Reprise sans carte	12.00 €	NON	-	Reprise sans Carte
<u>Reprise avec Carte pour :</u>				
Changement de Club (Mutations)	12.00 €	OUI	0.00 €	Reprise avec Carte
Changement Classification pour Carte avant 2017	12.00 €	OUI	0.00 €	Reprise avec Carte
Changement Catégorie pour Carte avant 2013	12.00 €	OUI	0.00 €	Reprise avec Carte
Changement de Nom ou Correction	12.00 €	OUI	2.00 €	Correction d'Erreur
Correction Prénom	12.00 €	OUI	2.00 €	Correction d'Erreur
Correction Date de naissance	12.00 €	OUI	2.00 €	Correction d'Erreur
Correction ou Changement de Sexe	12.00 €	OUI	2.00 €	Correction d'Erreur
Correction ou Changement de Nationalité	12.00 €	OUI	2.00 €	Correction d'Erreur
Carte Forcée à la reprise	12.00 €	OUI	2.00 €	Duplicata
Correction d'erreur dans l'Année	-	OUI	2.00 €	Correction d'Erreur
Duplicata dans l'Année	-	OUI	2.00 €	Duplicata

Voici les tarifications des licences 2021 – Les jeunes Benjamins/Minimes et Cadets, eux passent à 7 € au lieu de 5 €.

✓ **Recettes – Autres produits : 56 700 € soit 1 % du budget**

Pour cette rubrique pas de changement, un arrêt au 31/12/2020 de la convention avec le CNOSF pour le véhicule de service Toyota.

✓ **Recettes – Autres produits Salaires : 519 800 € soit 11 % du Budget**

Pour les transferts de charges hors DTN et vers DTN, ils ne sont que des tiroirs qui nous permettent de réaffecter les salaires et charges vers des actions spécifiques (Pétanque Tour, professionnalisation, etc.). Cette méthode nous permet un suivi des activités et notamment du plan de professionnalisation présenté au bilan financier 2020.

Pour les transferts de charge de la SAOS nous avons prévu 70 800 €. La SAOS compte un poste à temps plein et un sous forme de contrat en alternance. La FFPJP refacture l'ensemble des charges et salaires pour ces deux postes

Une aide de l'ANS pour 20 000€ affectée principalement à la gestion des dossiers de subventions de nos clubs et comités.

Chômage partiel pour 30 000€ correspondant au réalisé de décembre 2020, janvier et février 2021.

✓ **Recettes – Autres subventions et produits : 218 200 € soit 5 % du Budget**

Pour les inscriptions de la coupe de France, nous avons estimé une prévision de 70% du réalisé 2020, nous avons procédé à l'utilisation des fonds dédiés pour les nationaux pour 54 000€. Pour la convention Dailymotion, nous prévoyons une recette de 2500 €, recette qui provient du nombre de lecture des vidéos de la Web TV fédérale.

Pour le Pétanque Tour 20000 € de participation, à ce jour 3 étapes sont maintenues.

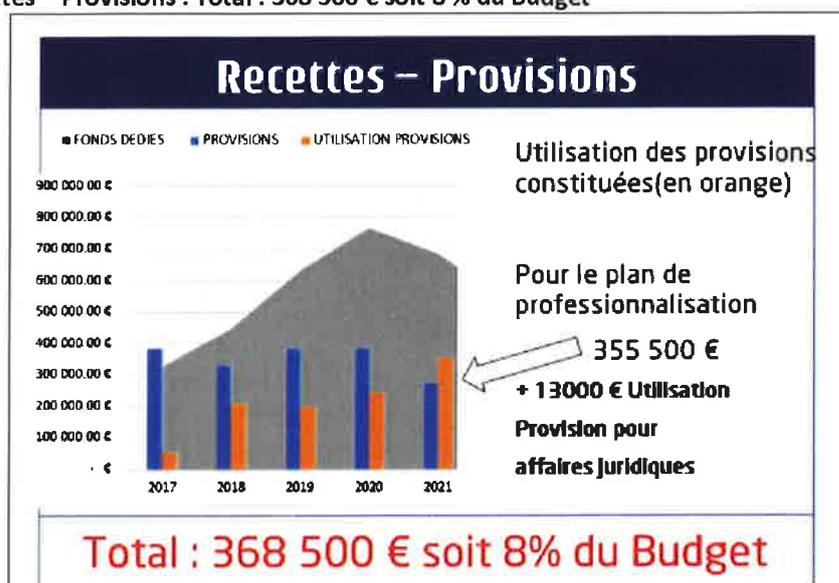
Pour le Centre de Formation 62 000 € en fonction des diverses formations prévues pour 2021 (en baisse pas de formation pour le diplôme d'Etat).

Recettes – DTN et subventions : Total : 194 500 € soit 5 % du Budget

La facturation DTN reprend l'ensemble des factures établies pour refacturation des accompagnateurs aux divers déplacements et les facturations émises vers les comités lors des stages ou colloques.

Les recettes du Ministère sont stables, si des actions n'étaient pas réalisées elles pourraient être moins importantes mais nous n'aurions pas les dépenses incombées aux projets soutenus par le Ministère.

✓ **Recettes – Provisions : Total : 368 500 € soit 8 % du Budget**



En bleu, nous prévoyons sur l'exercice de 210 000 licences à 1.30 € soit 273 000 € en dépenses.  
Nous prévoyons d'utiliser, en orange, au vu des divers emplois et des diverses conventions, un montant de 355 500 € pour la professionnalisation. Et d'utiliser également 13 000 € sur notre provision pour affaires juridiques.

↳ **LES DEPENSES**

✓ **Dépenses – Stock et Frais Réunions : Total : 411 250€ soit 9 % du Budget**

Les frais de congrès en forte diminution à cause de la pandémie (1 000 €) consacrés au logiciel dont nous nous servons aujourd'hui pour voter par correspondance.

Les frais de réunion sont en baisse, la réunion du comité directeur de février 2021 n'a pu se tenir en présentiel.

Pour les frais de l'ensemble des commissions, nous passons d'un budget de 370 500 € en 2020 à 269 500 € en 2021.

La commission informatique baisse car moins de licenciés prévus.

L'ensemble des commissions et le centre de formation sont également en baisse parce que des réunions de travail se feront certainement en visioconférence.

Pour le poste informatique, médias, presse, un budget de 37 000 € est maintenu en 2021 même montant que 2020.

✓ **Dépenses – Secrétariat et Charges Siège : Total : 164 000 € soit 4 % du budget**

Secrétariat et charges du siège, pour ces rubriques pas de différences significatives.

Impression du calendrier des nationaux en 2021, il sera exclusivement en format dématérialisé.

Légère augmentation des honoraires sociaux suite au nombre croissant de salariés FFPJP.

✓ **Dépenses – Salaires et charges : Total : 897 000 € soit 20 % du budget**

En 2021 nous aurons une baisse de 39 000€, qui s'explique par une prévision de 3 étapes au lieu de 6 pour le Pétanque Tour. Egalement un réajustement des charges sociales et des tickets restaurant.

✓ **Dépenses – Assurances : Total : 224 000 € soit 5 % du budget**

Budget 2020	237 000
Réalisé 2020	237 810
Budget 2021	224 000

Une baisse de 8000 €. Stabilité des postes, la différence se porte sur l'effectif de 210 000 licenciés.

✓ **Dépenses – Championnats et coupes : Total : 1 119 300 € (soit 25 % budget)**

Une diminution totale de nos manifestations de 76 000 € :

Nouveautés aides pour les nationaux jeunes et féminins : 94 000€ dont 30 000 pour la réalisation d'un événement Jeunes à définir en 2021

✓ **Dépenses – Cotisation et aides : Total : 46 800 € soit 1% du Budget**

Par rapport à 2020, nous avons supprimé les 6 600 € pour l'aide ministérielle de la FIPJP et 5000 € d'aides en moins pour les DROM due à la baisse des licenciés.

✓ **Dépenses – DTN : Total : 942 650 € soit 21 % du budget**

Les principales variations :

Sport et Santé	50 000	pas de changement
Développement et Sport HN :	277 000	-6 k€
Promotion du Sport	142 650	-25 k€
Formation et emploi	473 000	+22k€

✓ **Dépenses – Dotations et Provisions**

Pour les dotations aux amortissements, elles baissent de 23 000 € car de nombreux amortissements sont arrivés à terme car amortis sur le mandat fédéral 2017-2020.

Nous retrouvons également la provision annuelle du projet de professionnalisation que nous avons validé à 273 000 €, qui pourra être ajusté en fonction du nombre de licences 2021

**Le total du budget s'élève à 4 150 000 € (or budget Annexe du Centre National Sportif et administratif).**

**Budget Annexe - fonds dédiés Centre National**

Nous retrouvons, pour notre budget 2021, un budget supplémentaire annexe, de 420 000 €, qui porte le budget global fédéral à 4 570 000 €.

Ces 2 €, représentent 210 000 licenciés soit 420 000 € et seront affectés dans un fonds dédié pour le Centre National.

Le comité directeur a confié à un groupe de travail d'analyser les besoins, les possibles sites et également le montage financier du projet. Vous avez reçu une présentation détaillée du projet en cours qui bien entendu reste à l'état d'étude et aucune décision n'a été actée à ce jour.

Pourquoi ce fonds dédié est-il nécessaire à notre Fédération ?

**Volonté Fédérale** votée au Congrès de TROYES pour un Projet administratif et sportif (la fédération doit se doter d'un siège fonctionnel pour assurer le travail de nos salariés et de nos élus, pour le côté sportif, un lieu d'accueil pour les stages nationaux et également pour les formations diverses).

**Montage financier** : après discussion avec nos partenaires bancaires, la Fédération se doit de posséder une capacité d'emprunt correcte pour un tel projet. Il est nécessaire d'augmenter les fonds propres afin d'obtenir des offres bancaires correspondantes à notre endettement. Nous devons également tenir compte des possibilités de subventions à tous les niveaux et qui devraient financer une bonne partie de l'investissement.

Je sais aussi que pour la plupart d'entre vous, vous avez acté la prise en compte au niveau de vos comités pour les 2 € de dépense sur le prix de la licence, un effort que nous apprécions beaucoup et qui vient s'ajouter à notre plan de relance fédéral auquel vous participez également.

Un mot avant de conclure, vos dirigeants seront très vigilants sur cet investissement aussi bien sur le plan de l'architecture, des surfaces, et des besoins mais également sur le plan financier, tout doit être étudié avec professionnalisme et concertation avec tous les acteurs.

Enfin, surtout, sachez que c'est vous, toutes et tous, qui serez les décideurs puisque la validation se fera obligatoirement lors de nos prochains congrès avec un vote où vous vous prononcerez sur les engagements en termes d'emprunts et de réalisation du projet. Rien ne se fera sans vous et soyez certains que le budget annexe présenté n'a pour seul but à ce jour d'augmenter nos fonds propres afin de pouvoir emprunter au mieux pour financer le projet et uniquement le projet. Cette somme ne pourra servir à aucune autre dépense de nos comptes financiers. La présentation du budget s'achève, je vous remercie de votre écoute.

**Tchat CD13** : Peut-on connaître plus en détail le point de location des véhicules ?

**Tchat CR Bretagne** : Combien de véhicules à la fédé car budget important ?

**Réponse M. GRANDE.**- Pourquoi ? Pour des personnes qui effectuent beaucoup de kilomètres, on réalise des économies plutôt que de louer chez Sixt ou Europcar, donc faire des économies sur la durée. On loue à un tarif privilégié chez notre partenaire officiel Ford, via la SAOS PROMOPETANQUE, Cela concerne 9 véhicules pour 7 salariés et 2 bénévoles ; concernant les salariés, 50€ sont prélevés sur les fiches de paie, qui relativise le coût de location.

**Tchat du CD13** : Budget au départ 7 M€ et maintenant 17 M€ ?

**M. MARAUX.** – Il était hors de question de partir sur un budget à 7 M€, j'ai devant moi la dernière estimation globale à 15 M€ ; ce projet sera certainement d'un montant inférieur. Les 7 M€ mentionnés au départ c'était la possibilité d'emprunt pour la Fédération. Les 17M € sont pour le coût d'investissement global.

**M. VORILLON** (Président du CD21). – A Troyes, il était bien noté 7,5 M€ au budget. Là vous nous dites au minimum 15 M€ et à l'époque vous parliez de 60 % de subvention ...

**M. CANTARELLI**. – La première présentation était un estimatif d'un équipement qui ressemblerait à un boulodrome de 64 pistes qui s'est fait à Douai. Depuis, les diverses réunions de la commission au projet ont conduit à ajouter : salle de sport, un amphithéâtre pour les salles de réunion, l'achat du terrain, etc. C'est le projet après une pré-étude et accepté par le comité directeur.

Les 7 M€ de départ puisque nous visons un taux de subvention faisable de 60 %, ces 7M€ correspondent à l'emprunt que nous devrions faire.

Les études se poursuivent, le coût de l'équipement variera en fonction de la ville choisie. Si le terrain est inondable, en pente, ... cela coûte plus cher ; si vous êtes dans un lieu où des salles de sport ou un boulodrome voire de la restauration existent déjà sur un site, cela diminuera le coût de l'équipement. Vous avez reçu un état actuel du projet.

La démarche fixée, une fois la ville choisie et le projet adapté, nous vous soumettrons son coût et nous la soumettrons au vote du congrès, si nous sommes prêts, ce sera pour le congrès de Belfort. Le comité directeur ne fera que proposer un projet au vote. Si vous le refusez le comité directeur se verra dans l'obligation de vous proposer un autre projet.

**M. VORILLON**. – A la page 64 du congrès de Troyes, [...nous pouvons planifier une construction pour 2021 et un équipement accessible en 2022 ...], il y a une crise mais là nous n'en sommes même pas au début ... Vous nous proposez là de tout recommencer ... Un projet qui aurait dû être bien édifié et bien fait, je suis déçu.

**M. CANTARELLI**. – En route nous avons eu la crise qui a obligé de postposer le projet d'un an, ceci est indépendant de notre volonté puis des villes se sont rajoutées. Il a fallu prendre en considération la capacité des villes demandeuses et s'annonce la crise qui peut durer jusqu'en 2022. L'ANS pour les subventions nous demande de fournir une demande de subvention avec début des travaux en 2023. Tout a changé.

**Tchat de CD13** : Il est urgent de décréter un moratoire sur ce projet. Faire une pause et attendre la sortie de crise serait bien plus responsable. Une mise à plat est nécessaire pour que la transparence soit de mise. Trop de données ne sont pas suffisamment claires pour que nous puissions rassurer les licenciés et les pouvoirs publics.

**Tchat CD86** : D'accord avec le CD13. Ce projet est-il vraiment important à ce jour où nous perdons nos licenciés???

**Tchat du CD05** : Les comités ont majoritairement pris en charge l'augmentation des deux euros budgétisés pour le Centre National, malgré la demande de gel de l'augmentation dans une période compliquée ...

**Tchat du CD16** : D'accord avec le CD05 projet farineux dans cette période de crise qui coûte pour les joueurs et en ce moment pour les CD qui n'ont pas voulu faire payer leurs joueurs

**M. VORILLON**. – L'année dernière, le projet de Vichy a été plus ou moins éludé et on est venu sur celui de Cabriès. Où en sommes-nous ? Il va falloir un projet clair. Ne pouvons-nous pas dissocier le projet administratif du projet sportif ?

**M. CANTARELLI**. – Non, on veut la maison pour tous. Cela n'aurait pas de sens et aggraverait les coûts et rajouterait des déplacements.

Sur le maintien des 2 € : nous nous sommes expliqués longuement. Notre banque nous accordera l'emprunt si nous avons les garanties financières nécessaires.

**Mme COSTE** (Présidente CR PACA). – Le problème est que nous ne savons quel est le projet que nous voulons mettre en place, nous sommes passés de 7M€ à 16 M€, éléments dans le dossier transmis ces jours-ci.

Il faudrait savoir quel est le type de projet qui fait que nous sommes passés de 7M€ à 16 M€, première chose ; la deuxième, j'ai compris que l'on repousse le projet parce qu'il n'est pas finalisé je ne vois pas pourquoi alors que nous sommes dans une crise sans précédent, que personne n'avait anticipé, nous ne pourrions pas protéger ces comités, comme nous l'avons demandé en juillet dernier, en demandant au moins pour un an le gel des 2 € ; certes les comités ont pris les 2 € sur la trésorerie personnelle, il faut absolument être conscient qu'en 2021 les comités vont être impactés, ils n'encaisseront pas leurs licences et les clubs seront à la rue... Il faut avoir la clairvoyance de se poser. Je ne mets pas en cause le projet, j'y suis très favorable. La FFPJP y a droit comme toutes les grandes fédérations mais il faut le faire avec professionnalisme et le débiter dans une période aussi contrainte ne donne à personne l'envie de se lancer dans ce projet. Faites preuve de clairvoyance et de réactivité.

**M. CANTARELLI**. – Si je vous comprends, il faut geler les 2 €.

Du CD 45 - Je suis nouveau, ce n'est pas gérable actuellement pour les comités et clubs, vous vous êtes basés sur 300 000 licenciés, donc un fonds de 600 000€, là vous êtes rendus à 410 000€ ; on ne sait pas l'année prochaine où nous serons. Il faut remettre tout à plat et une fois la crise passée voir comment nous pouvons budgéter ce projet. Là, nous partons dans l'inconnu.

**M. CANTARELLI**. – Nous sommes d'accord sur votre présentation ; l'idée que l'on pourrait perdre un grand nombre de licenciés impacterait le projet. En réponse aux questions posées, si nous restons dans cette idée, cela veut dire qu'il faut postposer l'augmentation des 2 €

**Mme COSTE**. – Pour répondre au précédent interlocuteur, il faut savoir que nous sommes dans une période où nous avons les jeux olympiques 2024, tous budgets des conseils régionaux de France sont tournés vers les fédérations olympiques. Si vous vous êtes renseignés, vous vous apercevrez que beaucoup de conseils régionaux

considèrent déjà qu'ils ne pourront pas mettre à la hauteur de ce qu'ils auraient souhaité mettre dans un projet aussi beau et ambitieux, et pour cette raison, je ne demande s'il n'y a pas un télescopage malheureux entre la situation que nous vivons et l'annonce des jeux olympiques pour Paris 2024 où les collectivités territoriales sont sollicitées.

**M. CANTARELLI.** – Si je vous entends, il faut bloquer temporairement le projet. Est-ce qu'il faut bloquer l'augmentation des 2 € ?

**M. MARAUX.** – Il suffit au budget initial, d'enlever le budget annexe avec les 2€. On s'arrête au budget 2021 on enlève les 420 000€, ce n'est que reculer pour mieux sauter ...

**Mme COSTE.** – Ce qui nous gêne, c'est que le projet n'est pas finalisé. Nous ne sommes pas contre le projet. Ne soyez pas surpris de cette position, tout le comité régional vous a envoyé une lettre en juillet 2020 pour vous demander de prendre en compte la situation et de geler les 2 € et nous avons été suivis par de nombreuses régions de France.

**M. GRANDE.** – Précise qu'un PowerPoint clair sur le projet construit a été envoyé ; il a été travaillé par le comité de pilotage et une société professionnelle et validé en comité directeur. Le projet aujourd'hui est clair, il est sur une base de 15 M€ dont 500 000€ d'aménagement intérieur, toutes les taxes et les coûts d'exploitation. Le projet est clair et pas flou. La variation sera le terrain. Un terrain à Vichy n'a pas le même coût qu'un terrain dans le Sud, ce sont des variables. Comme Lucette l'a dit, il y a les variables de subvention d'une région à l'autre.

**M. MARAUX.** – Je vois les commentaires, en résumé, il me semble que l'ensemble des comités seraient favorables pour que l'on présente un projet au prochain congrès et que l'on démarre l'augmentation des 2 € à partir de la validation au congrès de la réalisation de cet équipement, c'est bien cela ?

Nous n'avons pas des fonds propres très hauts et pour cela nos banquiers nous ont dit qu'avant de partir sur le projet d'essayer d'accumuler des fonds propres pour avoir des capacités d'emprunt plus favorables en nombre d'années et pourcentage, c'est pour cela que nous avons anticipé cette hausse.

**M. CANTARELLI.** – Si vous voyez l'utilité de parfaire et reco-construire ce projet, pourquoi pas ? Nous pouvons vous proposer de voter le budget sans les 2€ et nous mettons en attente le projet du centre, est-ce que cela vous va ?

**M. VORILLON.** – Nous n'avons rien pour l'instant, pas de prix de terrain, pas de lieu c'est une grande inconnue ..., je ne suis pas contre le projet ... mais on ne sait rien Cabriès, Valence pas le même prix de terrain ...

**M. CANTARELLI.** – Vous voulez tout savoir sur tous les projets, nous sommes devant une nouvelle situation qui nous est rendue difficile par le nombre de licenciés en baisse et les diminutions de subventions des collectivités : je reformule la proposition comme le trésorier, on vous propose de voter le budget sans les 2 € ... est-ce que cela vous va ? Il faut trancher. La présentation de centre national sera prise en main par le nouveau comité directeur.

**M. MARAUX.** – J'espère que les comités départementaux ne factureront pas les licences à 12 € et bien à 10 €.

**M. GRANDE.** – On peut faire voter la solution et poser la question à l'Assemblée Générale.

**M. CANTARELLI.** – Je propose de présenter le budget 2021 sans les 2 € ... Le projet sera de toute façon décalé ...

**CD52.** – 2€ c'est le prix d'une bière pour un licencié par an, rien...

**M. EVRARD (Président du CD62.)** – Les 2€ quelque soit la position des comités départementaux, si on continue à maintenir ces 2€ en 2022, cela ne fait qu'augmenter le capital initial pour le futur centre national de la pétanque.

**M. TRAMIER (Président du CD67.)** – Deux choses différentes : le projet et le financement. Les jeux olympiques n'ont rien à voir avec les Régions, le financement est demandé pour les sites de retrait d'entraînement des équipes nationales, cela n'a donc rien à voir. Nous sommes dans une configuration particulière, les conférences régionales du sport sont en train de se créer, les premiers projets qui arriveront seront les mieux accueillis, c'est une question de vitesse. Pour 2 € reporter le projet d'un an ? Il faut savoir que pour d'autres fédérations c'est une opportunité unique, comme pour le judo ; là il y a plusieurs projets possibles, c'est une chance que de choisir l'installation la plus rationnelle.

**M. CANTARELLI.** – Les 2 € ils étaient au budget, votés par une assemblée générale, il y a la discussion sur le lieu et le coût de la structure. Nous votons le budget présenté et le budget annexe.

Présentation au vote du budget 2021 tel que présenté par le trésorier général et adopté au comité directeur.

*Il est procédé au vote du Budget par le biais de la solution de vote online QUIZZBOX.*

**Le résultat est le suivant : 1271 voix POUR, 492 voix CONTRE et 200 voix ABSTENTION**

**(Le budget 2021 est adopté)**

**PRESENTATION & VOTE**  
**SUR LA MODIFICATION des STATUTS & du REGLEMENT INTERIEUR**

**M. GRANDE** (*Directeur Administratif et Financiers*) – Outre le passage en écriture inclusive, les modifications essentielles sont:

**Modifications des statuts :**

- Article 1\_ : Ajout dans l'objet de la FFPJP « **la lutte contre les discriminations et les violences dans le sport** »
- Article 6 : Précisions sur la création des Comités Régionaux Ultra-Marins
- Article 7.3 : Notion de contrôle d'Honorabilité : Activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS (Président, Secrétaire Général.e et Trésorier.e de club ou de Comité) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.
- Article 18 : Précisions en cas de vacance du poste de Président de la FFPJP ( Vice –Pdt.e délégué.e)

**Modifications du Règlement intérieur :**

- Article 3 :  
- Précisions sur le rôle du ou de la Vice-président.e délégué.e (représentation ou empêchement)  
- Représentation au sein du Conseil National (suppléant)  
- Composition et rôle du Conseil des Régions (propositions et avis auprès du Comité Directeur)
- Article 5.1 : Possibilité de vote par voie électronique lors de l'AG.
- Article 5.2 : Précision des modalités du dépôt des candidatures au Comité Directeur de la FFPJP (dont l'extrait n°3 du Casier Judiciaire)
- Article 7 : Mise à jour des dispositions relatives au Certificat Médical et au Questionnaire de Santé

*(Les modifications sur les Statuts et le Règlement Intérieur sont approuvées à l'unanimité)*

## ELECTION DU COMITE DIRECTEUR de la F.F.P.J.P

La commission électorale composée de Daniel BRUAND, Kevin GALLIER et Xavier GRANDE.

**M. BRUAND** (Commission électorale). – Présentation des candidats (2 minutes par candidat), 21 postes à pourvoir au minimum 1 poste est réservé à un Médecin du Sport et 6 postes aux Féminines (art. L.131-8 du code du sport)

Votants : 101

Total des voix exprimées : 1963

### Résultat

1)	SCHMITT Didier	1880 voix
2)	IANNARELLI Jean-Pierre	1834 voix
3)	VAISSIERE Laurent	1832 voix
4)	MARAUX Jean-Marie	1794 voix
5)	VEROLA Corine	1793 voix
6)	BAJOLLET Véronique	1726 voix
7)	FUENTES Loïc	1677 voix
8)	VIGUIE Fabienne	1648 voix
9)	POGGI Michel	1638 voix
10)	GRIGNON Patrick	1547 voix
11)	LE BOT Michel	1541 voix
12)	ROBERT Michel	1388 voix
13)	NOEL Mireille	1376 voix
14)	BOURLET Laurent	1190 voix
15)	CARLIER Marie-Ange	1178 voix
16)	STEPHANT Philippe	1121 voix
17)	THEARD Jean-Yves	1071 voix
18)	CHAUVIN Didier	1060 voix
19)	DORIZON Eric	1037 voix
20)	LEGA Michèle	980 voix
21)	CANTARELLI Joseph	933 voix

### NON ELUS

22)	TRIVES Nicole	855 voix
23)	BARRE Romain	766 voix
24)	CHEVALIER Gérard	711 voix
25)	DARMAGNAC Philippe	653 voix
26)	TURPIN Marthe	648 voix
27)	PICAZO Bruno	614 voix
28)	ALINE Jean-Claude	578 voix
29)	ROUGIER Laurent	571 voix
30)	DUPUIS Maxime	568 voix
31)	FORETNEGRE Alain	415 voix
32)	VOEGEL Jean-Luc	347 voix
33)	GRANGE François	305 voix
34)	CIPOLIN Jacques	271 voix
35)	VENTRE Georges	262 voix
36)	VANET Frédéric	160 voix

**M. GRANDE.** – Demande aux 21 élu(e)s de le suivre dans une autre salle pour procéder au choix du président.

*(Pause)*

## ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P

**M. GRANDE.** – Le Comité Directeur s’est réuni et propose à la majorité de ses membres M. LE BOT Michel.

Pour : 1446 voix  
Contre : 420 voix

### **Résultat :**

*(Monsieur Michel LE BOT est élu à la Présidence de la F.F.P.J.P. pour le mandat 2021-2024)*

## ALLOCUTION DE M. LE BOT PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.

**M. LE BOT** (*Président de la FFPJP*). – Mesdames et Messieurs les Présidents, vous avez par le vote qui vient de se dérouler décider de me porter à la Présidence de notre Fédération, je suis honoré de votre confiance et je vous en remercie ainsi que tous les membres du Comité Directeur.

Comme lors de toutes les élections, il y a des heureux et des malheureux. Mais la Fédération a besoin de toutes les bonnes volontés pour avancer et proposer un avenir à nos jeunes pousses. Nous avons la lourde responsabilité de mettre en œuvre les éléments constitutifs de l’avenir de la Fédération. Mais plus encore de proposer les bases d’une refondation permettant aux jeunes de se reconnaître dans ce sport, cette activité que nous défendons tous et toutes depuis tant d’années. Un sport qui nous a permis de faire de belles rencontres et de nous épanouir en tant que joueurs et/ou dirigeants. La société évolue et les attentes également, je ne peux croire que nos disciplines sportives fortes de leurs traditions ne puissent évoluer vers la modernité. A nous d’être volontariste et innovant pour conjuguer ces deux éléments essentiels. Nos prédécesseurs nous ont transmis un flambeau et notre devoir est de le transmettre aux générations à venir, encore plus lumineux, encore plus fort.

Un parcours de dirigeant se construit grâce à toutes les rencontres qui émaillent son itinéraire de bénévoles. Du Finistère à la Haute-Garonne, en passant par Midi Pyrénées puis l’Occitanie et la Fédération, des personnes m’ont fait confiance (et elles se reconnaîtront, les citer tous et toutes serait trop long et je crains d’en oublier). Elles m’ont permis de mettre en pratique les idées et les valeurs qui ont ponctué mon engagement.

C’est riche de ces expériences et de leurs conseils que je vais, grâce et avec le concours de l’équipe que vous venez d’élire, mettre en œuvre la dynamique esquissée dans ma profession de foi. J’ai pris l’engagement de faire un tour des régions afin de dresser avec vous, un diagnostic de vos territoires, et je le ferai. Car votre avis mais également celui des licenciés, des joueurs de Haut-niveau, des éducateurs, des arbitres doit venir abonder notre champ de réflexion et d’actions.

Je souhaite que la Fédération donne d’elle-même une image forte et crédible et je m’y attacherai. La transparence, le dialogue, la rigueur et l’exemplarité guideront mon action. Nous avons besoin de toutes les compétences et bonnes volontés. Mais pour qu’un dirigeant ou une dirigeante puisse aller au bout de son engagement, il faut que son entourage familial accepte de le partager avec une « maitresse » avec laquelle personne ne peut rivaliser tellement elle est chronophage. J’ai en ce moment une pensée affectueuse et respectueuse pour mon épouse Sylvie et mes enfants, mais également pour vos conjointes et conjoints, vos familles car je sais les sacrifices qu’elles consentent afin que nous honorions nos engagements. Nos familles sont précieuses et il ne faut jamais perdre de vue l’essentiel et savoir raison garder même et surtout lorsque la passion peut nous faire perdre la juste proportion des choses.

Le respect des autres, le droit à la différence et aux idées différentes, doivent nous accompagner dans notre démarche afin de ne pas gâcher le plaisir d’être ensemble, pour travailler mais également vivre des moments de partage et de convivialité. Demain, nous avons tous ensemble une rude tâche qui nous attend. La pandémie que nous traversons doit nous inciter à être solidaire, porteur d’une seule préoccupation l’intérêt de nos instances départementales, régionales, fédérales et je n’oublie pas bien entendu nos clubs et licenciés. Ma première pensée va à tous ceux et celles qui ont été frappées par la Covid, je leur adresse mon affection et mon soutien.

Dès demain, il nous faudra proposer un espoir à ceux et celles qui attendent impatiemment la reprise de la compétition. Soyez patients et indulgents car comment pourrions-nous être plus performants que notre gouvernement. Il tente, tâtonne et décide, au gré d’un virus sournois, des modalités qui ne réjouissent personne.

Nous ne resterons pas inactifs ou sourds à vos appels et travaillerons sans relâche afin que toute ou partie de nos championnats et compétitions puissent avoir lieu en concertation avec M. BLANQUER ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et Mme MARACINEANU ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée des Sports.

Prenez soin de vous, faites vous vacciner afin que nous retrouvions rapidement la joie d'être ensemble et de partager l'esprit fraternel et sportif qui nous réunit. Je compte sur votre soutien comme vous pouvez compter sur le mien. Vive la Pétanque et le Jeu Provençal

**M. CANTARELLI.** – Une citation de Marcel Pagnol : « quand on s'engage on prend le risque de perdre, il n'est point de déshonneur que de savoir perdre ». Je quitte la fonction de président, la première ligne, en ayant donné le maximum pour la fédération. Je n'oublierai jamais les moments que j'ai pu partager avec toutes et tous, j'aurai grand plaisir à vous revoir sur les terrains. Je souhaite bonne chance et la meilleure des réussites à Michel.

## PRESENTATION DU CONGRES DE BELFORT

**M. CHEVEAU** (Président du CD90). – Présente le diaporama des infrastructures et du site de Belfort, le congrès aura lieu du 6 au 9 janvier 2022 à Belfort.

Le diaporama de présentation est diffusé.

## M. AZEMA CLAUDE, PRESIDENT DE LA FIPJP

**M. AZEMA** (*Président de la FIPJP*). – Je rends hommage à Joseph pour tout le travail accompli et à toi pour tout le travail que tu auras à accomplir, des moments pas faciles dans ces cas-là.

Je me souviens, il y a une vingtaine d'années quand on a voulu avoir une augmentation du prix de la licence, c'était 50 centimes soit 30 centimes d'euros, le débat avait duré 1h3/4.

Je pense que de vouloir faire un budget annexe pour le futur centre est une bonne idée. Tout le monde peut y participer.

Je me suis engagé avec le ministère sur l'**Honorabilité**, je travaille avec Catherine MOYON de BAECQUE, une des premières à porter plainte pour les atteintes sexuelles à l'Insep, Colosses aux pieds d'argile est une belle association mais une tendance commerciale en mettant en avant son président : travaillez avec mais n'en faites pas une exclusivité.

**L'International** : les championnats du monde à Lausanne en Suisse, la décision sera prise le 30 mars prochain (**depuis ont été annulés**) ; tous les pays qualifiés ont répondu présents ; sur place l'organisateur a la crainte de la quarantaine ; il a demandé une aide à hauteur de 150 000 francs suisses.

**Une nouvelle fédération internationale** a été créée à l'initiative de la pétanque, nous avons fait une dissolution de la CMSB, l'année dernière nous nous sommes employés à bâtir une nouvelle Fédération mondiale de boules et de pétanque ouverte à toutes les autres fédérations de boules. Les statuts sont déposés. La démarche auprès du CIO est engagée ; on espère qu'elle saute les étapes de reconnaissance auxquelles sont assujetties les nouvelles fédérations pour participer directement et prendre la place la CMSB au sein des WGA (Jeux Mondiaux) et l'ARISF. Dans cette fédération internationale sont créés des collèges qui seront les disciplines. Deux nouveaux collèges : jeu provençal et handisport pour la pétanque et les sports boules.

Joseph est toujours vice-président de la Confédération Européenne, nous avons des arbitres du pôle français.

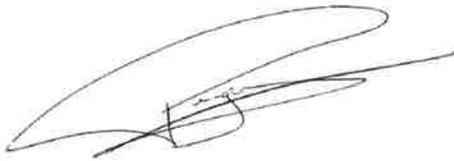
**Les DOM-TOM** sont pour nous une richesse au niveau du développement international pour la pétanque et l'art de vivre à la française, il serait bien qu'un jour nous ayons un membre du département d'Outre-Mer dans notre enceinte. Tahiti et l'Océanie font partie de la FIPJP. C'est une richesse.

## CLOTURE CONGRES

**M. LE BOT** (nouveau Président). -Le congrès se termine, j'espère vous voir bientôt sur les terrains et nous nous retrouverons pour le 77<sup>ème</sup> congrès à BELFORT.

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Gwenaëlle PAUGAM



Le Président de la F.F.P.J.P.

Joseph CANTARELLI



# ANNEXES

## REPRESENTANT-E-S DE LA FEDERATION, DES REGIONS

### ET COMITES

**En visio conférence le 20 mars 2021**

#### COMITE DIRECTEUR :

Président	:	M.	CANTARELLI Joseph
Vice-Président	:	MM.	CHEVALIER Gérard
Vice-Président	:		GARRIGUE Francis
Vice-Président	:		LE BOT Michel
Vice-Président	:		POGGI Michel
Vice-Président	:		SCHMITT Didier
Secrétaire Générale	:	M <sup>mes</sup>	PAUGAM Gwénaëlle
Secrétaire-Adjointe	:		VEROLA Corine
Trésorier Général	:	M.	MARAUX Jean-Marie
Trésorière-Adjointe	:	M <sup>me</sup>	BAJOLLET Véronique
Membres	:	MM	DESMULIE Jean-Claude
			FUENTES Loïc
			GRIGNON Patrick
	:	M <sup>me</sup>	NOEL Mireille
		MM	ROBERT Michel
			ROUGIER Laurent
			STIRMEL Claude
		M <sup>me</sup>	TROUBAT Bernadette
		M.	VAISSIERE Laurent
		M <sup>me</sup>	VIGUIE Fabienne
Médecin	:	M.	IANNARELLI Jean-Pierre
Directeur Technique National	:	M.	PERONNET Jean-Yves
Directeur Administratif	:	M.	GRANDE Xavier

#### A - REGIONS

NOUVELLE AQUITAINE.....	M.	PASTOURELY
AUVERGNE/RHONE-ALPES.....	M.	THEARD.
BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE.....	M.	DUTRONC
BRETAGNE .....	M.	VENON,
CENTRE-VAL-DE-LOIRE .....	M.	GAILLARD
CORSE .....	M <sup>me</sup> .	BRUNI
HAUTS-DE-FRANCE .....	M.	BOURLET
ILE-DE-FRANCE .....	M.	PIN
GRAND-EST .....	M <sup>me</sup>	SCHMITT
NORMANDIE .....	M.	POULARD
OCCITANIE .....	M <sup>me</sup>	CLAMENS
PAYS-DE-LA-LOIRE.....	M.	MARZAT
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR .....	M <sup>me</sup>	COSTE

#### ABSENT

ANTILLES-GUYANE

B. COMITES DEPARTEMENTAUX :

CD01	DIDIER Nicolas	Président
CD02	LACROIX Willy	Président
CD04	LEVET Bernadette	Présidente
CD05	COMBE Cyril	Président
CD06	CONSONNOVE Bernard	Président
CD07	THEARD Jean Yves	Président
CD08	ATTIBA-Henry Denis	Président
CD09	PICAZO Bruno	Président
CD10	VAN Olivier	Président
CD11	CHEVASSU JEAN-MARIE	Président
CD12	NOGARET MARC	Président
CD13	JEANJEAN-REGINENSI Patricia	Présidente
CD14	BEAUDEQUIN Patrice	Président
CD15	CHANUT Michel	Président
CD16	HERVOUET Eric	Président
CD17	PAQUET Patrick	Président
CD18	GUERIN Robert	Président
CD19	FORETNEGRE Alain	Président
CD21	VORILLION Alain Jean-Pierre	Président
CD22	DUCHÊNE DROFF Maryse	Présidente
CD23	LAMARDELLE Thierry	Président
CD24	DELOL Yvette	Présidente
CD25	CATTELET Philippe	Président
CD26	CHIRAND Pascal	Président
CD27	HEDBERT Fabrice	Président
CD28	GOSSE Stéphane	Président
CD29	LARREUR JOEL	Président
CD2A	BORELLI PATRICK	Président
CD2B	ROSSI Pierre	Président
CD30	DONNADIEU Alain	Président
CD31	LE MANACH Raymond	Président
CD32	MALONNI Moïse	Président
CD33	PARGADE Bernard	président
CD34	RIGAUD Jean-Paul	Président
CD35	Anthony Pascual	Président
CD36	DALLOT Marie-Agnès	Présidente
CD37	ARNAULT Eric	Président
CD38	ORTHALA ALAIN	Président
CD39	DE BASTOS Paulo	Président
CD40	NASSIET Bernard	Président
CD41	DESSAY Patrick	Président
CD42	ROUX Michèle	Présidente
CD43	BERTRAND Valérie	Présidente
CD44	MORICE Jean-Marc	Président
CD45	GONNIN Alain	Président
CD46	GRAMOND Christian	Président
CD47	CLAVERIE, Philippe	Président
CD48	FABIE Jean-Marie	Président
CD49	CHAPILLON Evelyne	Présidente
CD50	SIRI MARCEL	Président
CD51	COLUCHE David	Président
CD52	GIUSTI JOSE	Président
CD53	BOURBON Daniel	Président
CD54	MIETTON David	Président
CD55	PIERRON Estelle	Présidente
CD56	STEPHANT Philippe	Président
CD57	SCHMITT Didier	Président
CD58	MAUJONNET Robert	Président

CD59	BOURLET Laurent	Vice-Président Délégué
CD60	OMNES Gérard	président
CD61	HILLIERE Didier	président
CD62	EVRARD Eric	Président
CD63	LHERITIER Patrick	Président
CD64	DE FIGUEIREDO Alfonso	président
CD65	LACASSIE Marie-Luce	Présidente
CD66	VIRGILI Jean Pierre	Président
CD67	PAUL-ANDRE TRAMIER	Président
CD68	MAURER Pierre	Président
CD69	ROSSET Gilbert	Président
CD70	BERTHET Christian	Président
CD71	DUTRONC Robert	Président
CD72	BRUNEAU PHILIPPE	Président
CD73	JEANNOLIN Jean-Pierre	Président
CD74	DORIZON Eric	Président
CD75	LESAGE THIERRY	Président
CD76	ROCHE Didier	Président
CD77	JEAN-LUC LEMAIRE	Président
CD78	LOUIS SALVATOR	Président
CD79	ARMAND Roland	Président
CD79	ARMAND Roland	Président
CD80	TONNEAU Dany	Président
CD81	FABRE Marc	Président
CD82	CLEMENT Franck	Président
CD83	BENINTENDI Marc	Président
CD84	PADREDDII Robert	Vice-Président/Secrétaire Général
CD85	BURY Jean-Pierre	Président
CD86	BLANCHET Sylvie	Présidente
CD87	CHRISTIAN DEVAINE	Président
CD88	ABDELFADI Allan	Président
CD89	GHERARDI PHILIPPE	Président
CD89	GHERARDI Philippe	Président
CD90	CHEVEAU Gwenaël	Président
CD91	PIN Jérémy	Vice-Président
CD92	BERNARD Gérard	Président
CD94	VICOT Stéphane	Président
CD95	THIBAUT Jean	Président
CD971	JEAN-BAPTISTE Jean-claude	Président
CD972	ALINE Jean-claude	Président
CD973	PRIMEROSE David	Président
CD974	HOARAU Dominique	Président
CD976	MADI Fahar	Président
CD987	OTCENASEK Jarda	Président

**COMITES ABSENTS :**

CD93  
CD975  
CD986  
CD988  
CD989

**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL**  
**BUDGET 2021**

<b>DEPENSES</b>		Budget 2020	REALISE 30-11-2020	BUDGET 2021	<b>RECETTES</b>			
					Budget 2020	REALISE 30-11-2020	BUDGET 2021	
ACHATS & PRESTATIONS DIVERS	602060	1 500,00	6 113,23	1 500,00	LES LICENCES, AFFILIATIONS et MUTATIONS			
VARIATIONS STOCKS FFPJP	803200	0,00	3 425,95	0,00	Licences senior 197000 x 10,00 € 707000 2 787 000,00 2 631 082,00 1 980 000,00			
<b>ACHATS DIVERS</b>		<b>1 500,00</b>	<b>9 539,18</b>	<b>1 500,00</b>	Licences Junior 2 300 x 10,00 € 707050 33 000,00 28 044,00 23 000,00			
					Licences Jeunes 8 500 x 5,00 € 707100 70 000,00 58 872,00 32 500,00			
CONGRES NATIONAL	606300	37 000,00	36 158,74	1 000,00	Licences Dom Tom 4 200 x 10,00 € 707110 73 000,00 52 853,00 42 000,00			
REUNIONS CD & CONSEIL NATIONAL	606310	102 000,00	27 927,82	84 000,00	Licences Temporaires 0 x 10,00 € 707150 800,00 570,00 0,00			
MISSIONS MEMBRES CD	606315	20 000,00	10 404,83	15 000,00	Affiliations Comités 106 x 50,00 € 707200 5 300,00 5 380,00 5 300,00			
SUBVENTION ORGANISATION CONGRES	606320	30 000,00	30 000,00	0,00	Affiliations Clubs 5720 x 10,00 € 707500 58 000,00 57 000,00 57 200,00			
TENUES COMITE DIRECTEUR	606330	3 299,00	1 189,00	3 250,00	Assurances Protection Juridique 707400 16 300,00 15 412,50 11 800,00			
<b>FRAIS DE REUNION ET COMITE DIRECTEUR</b>		<b>182 200,00</b>	<b>197 671,39</b>	<b>103 250,00</b>	Mutations Internes et Externes 707450 228 000,00 238 140,00 130 000,00			
BUREAU ET INFORMATIQUE	606400	6 000,00	9 289,67	10 000,00	Mutations CEP - Paiement Joueurs 500,00			
FOURNITURES IMPRIMERIE & CALENDRIERS	606410	4 200,00	4 153,29	500,00	Utilisation Fond Dédicé 2020 - Relance Activités 707450 500 000,00			
TELEPHONE ET INTERNET	606411	12 000,00	14 064,28	13 000,00	<b>LICENCES ET AFFILIATIONS</b>			
POSTES ET AFFRANCHISSEMENTS	606412	4 500,00	3 952,76	4 500,00		<b>1 272 000,00</b>	<b>3 093 163,50</b>	<b>2 792 300,00</b>
ABONNEMENT JURIDIQUE	606425	1 000,00	2 086,90	1 800,00				
HONORAIRES AFFAIRES JURIDIQUES	606440	20 000,00	12 873,00	20 000,00				
HONORAIRES SOCIAUX	606430	9 000,00	11 973,00	12 000,00				
HONORAIRES DU C.A.C.	606450	7 000,00	7 000,00	7 000,00				
EVENEMENTS, CADEAUX, DONS SOLIDARITES	606455	6 500,00	2 484,77	6 500,00				
DONS ILONA - 16/JOUEURS AU CHF	606456	4 410,00	4 421,00	4 410,00				
OBSEQUES	606460	0,00	619,00	0,00				
LLD VEHICULES LOYERS	613010	15 000,00	12 064,18	13 000,00	DONS MEMBRES CD/ICN 707500 3 500,00 2 710,00 3 000,00			
LLD VEHICULES LOYERS DTN	613011	16 500,00	18 023,26	20 000,00	DONS ILONA - 16/JOUEURS AU CHF - COLLECTE 707460 4 410,00 11,00 4 410,00			
LLD CARBURANT	613020	10 000,00	4 906,90	9 000,00	SAOS - Refructuration Frais de Siège 707510 5 200,00 5 200,00 5 200,00			
LLD CARBURANT DTN	613021	12 000,00	6 554,96	11 500,00	LLD - Participation CNOSF 707530 1 930,00 1 929,60 220,00			
SERVICES BANCAIRES	661800	1 890,00	2 222,24	1 890,00	LLD - Transfert de Charges 791015 29 300,00 29 258,40 36 000,00			
<b>SECRETARIAT - HONORAIRES ET VEHICULES</b>		<b>130 600,00</b>	<b>117 739,05</b>	<b>134 900,00</b>				
CHARGES DE COPROPRIETE	614000	6 500,00	6 021,53	6 500,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS 778800 0,00 15,00 0,00			
EAU, ELECTRICITE	614080	2 500,00	2 347,55	2 500,00	PRODUITS FINANCIERS 784000 10 290,00 9 822,88 7 870,00			
ASSURANCE SIEGE	614070	2 900,00	2 858,00	2 900,00	<b>AUTRES PRODUITS FFPJP</b>			
IMPOTS & TAXES - TAXE FONCIERE	614100	9 400,00	9 136,00	9 200,00	SAOS - Affectation des Salaires et Charges 791010 66 000,00 66 242,12 70 800,00			
ENTRETIEN, REPARATIONS	615000	7 000,00	6 079,71	8 000,00	Aide ANS - Emploi 741050 20 000,00 32 000,00 20 000,00			
<b>CHARGES SIEGE FFPJP</b>		<b>28 200,00</b>	<b>29 462,89</b>	<b>29 100,00</b>	REMBOURSEMENTS - CPAM et Chômage Partiel 741021 0,00 26 745,30 30 000,00			
SALAIRES NETS	641100	471 000,00	429 948,98	465 000,00	Transfert de Charges - Salaires/Charges hors DTN 791010 88 000,00 59 943,40 76 100,00			
IMPOT REVENUS - COLLECTE	641110	23 000,00	25 095,50	25 000,00	Transfert de Charges - DTN - Salaires Actions CO 791025 176 000,00 109 435,99 174 200,00			
TICKETS RESTAURANTS	641150	22 000,00	25 209,90	20 000,00	Transfert de Charges - DTN - Charges Actions CO 791030 151 000,00 107 661,96 148 700,00			
GRATIFICATION STAGAIRES	641120	0,00	0,00	0,00	<b>AUTRES PRODUITS SALAIRES</b>			
CHARGES SOCIALES - URSSAF RETRAITE CHOMAGE	641130	370 000,00	239 717,38	340 000,00	501 000,00 401 929,40 519 800,00			
CHARGES FISCALES - TAXES MEDECINE FORMATION	641140	50 000,00	43 374,39	47 000,00				
<b>SALAIRES &amp; CHARGES</b>		<b>936 000,00</b>	<b>792 442,22</b>	<b>897 000,00</b>				
ASSURANCES LICENCIES FFPJP	616000	228 000,00	228 450,00	215 000,00				
ASSURANCE LLD	616010	9 000,00	9 360,49	9 000,00				
<b>ASSURANCES</b>		<b>237 000,00</b>	<b>237 810,49</b>	<b>224 000,00</b>				
COUPE DE FRANCE DES CLUBS	616100	193 200,00	213 286,22	180 000,00				

**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL**  
**BUDGET 2021**

<b>DEPENSES</b>				<b>RECETTES</b>					
	Budget 2020	REALISE 30-11-2020	BUDGET 2021		Budget 2020	REALISE 30-11-2020	BUDGET 2021		
CHAMPIONNATS DU MONDE et d'EUROPE	616110	20 000,00	0,00	20 000,00	INSCRIPTIONS COUPES DE France	707700	20 000,00	30 000,00	21 500,00
COUPE EUROPE DES CLUBS	616120	4 000,00	3 852,44	0,00	SUBVENTION FINALE COUPE FRANCE VILLE MARSEILLE		20 000,00	20 000,00	0,00
CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS CNC	616125	282 000,00	113 343,93	187 000,00	SUBVENTION FINALE COUPE FRANCE CONSEIL REGIONAL	751000	49 000,00	49 000,00	0,00
COMPETITION "Choc des champions"	616128	0,00	23 246,45	0,00					
DEPENSES CAR PODIUM	616130	23 000,00	8 137,53	23 000,00	CHOC DES CHAMPIONS - SUBVENTION		0,00	10 000,00	0,00
DEPENSES WEB TV ET TV EQUIPE 21	616135	41 000,00	50 400,00	50 000,00	CHOC DES CHAMPIONS - BILLETTERIE		0,00	5 634,00	0,00
INTERNATIONAUX - RETRIBUTION FFPJ	616136	2 000,00	3 200,00	0,00	CONVENTION DAILY MOTION	758100	3 500,00	952,00	2 500,00
NAT/INTERNATIONAUX JEUNES - DELEGUE+ARBITRE	616137	7 000,00	461,00	10 000,00	DROIT D'INSCRIPTIONS NATIONAUX	707800	23 000,00	24 200,00	17 500,00
NAT/INTERNATIONAUX FEM/JEUNES - RELANCE AIDE FINANCIERE				54 000,00					
FINALE NATIONALE JEUNES				30 000,00	UTILISATION PLAN DE RELANCE - Aide Nationaux				54 000,00
DEPENSES PETANQUE TOUR	616140	104 500,00	30 003,50	53 000,00					
QUARTERBACK - ETAPES DES MASTERS + TDV	616150	6 500,00	0,00	18 000,00	PARTICIPATIONS AUX PRESTATIONS DU PT	707900	37 000,00	20 000,00	20 000,00
PPF - FINALE	616160	0,00	3 610,79	3 500,00	QUARTERBACK - CONVENTIONS			4 500,00	4 500,00
DEPLACEMENTS DES OFFICIELS AUX CHF	625110 à 625210	120 000,00	0,00	120 000,00	PPF - CONVENTION		0,00		
INDEMNITES CD ET CR AUX CHF	625220	200 000,00	0,00	200 000,00					
SUBVENTIONS AUX ORGANISATEURS CHF	625230	43 000,00	0,00	83 000,00	PARTENARIAT CREDIT MUTUEL			15 000,00	15 000,00
CADEAUX AUX DELEGUES ET JOUEURS CHF	625240	30 000,00	14 952,47	30 000,00					
RECOMPENSES CHF	625250	7 000,00	5 400,00	7 000,00					
<b>MANIFESTATIONS FFPJP</b>		<b>1 195 500,00</b>	<b>493 141,04</b>	<b>1 119 300,00</b>					
CNOF + DIVERS ORGANISMES	60810000	7 000,00	7 917,50	7 800,00					
COTISATION CEP EUROPE	628150	5 000,00	4 000,00	5 000,00					
MUTATION CEP EUROPE				500,00					
F.L.P.J.P.	628110	3 500,00	3 500,00	3 500,00					
F.L.P.J.P. (Aide Ministère)	628160	6 000,00	6 000,00	0,00					
DOWN/TOM	628170	35 000,00	27 000,25	30 000,00					
DONS COVID-19 - CNRS	606457	0,00	20 000,00	0,00					
<b>COTISATIONS ET AIDES DIVERSES</b>		<b>57 000,00</b>	<b>89 007,25</b>	<b>46 300,00</b>					
RELATIONS PRESSE	606420	14 500,00	14 000,00	14 000,00					
HEBERGEMENT INFORMATIQUE	615110	22 500,00	46 511,00	23 000,00					
<b>INFORMATIQUE - MEDIAS - PRESSE</b>		<b>37 000,00</b>	<b>60 511,00</b>	<b>37 000,00</b>					
CENTRE DE FORMATION FFPJP	635194	80 000,00	94 623,20	80 000,00	CENTRE DE FORMATION FFPJP	758194	80 000,00	70 202,50	62 000,00
Commission DISCIPLINE (NAT+ FED)	635185	20 000,00	13 297,14	17 000,00					
Commission d'ETHIQUE			0,00	3 000,00					
Commission ARBITRAGE	635190	20 000,00	10 252,00	18 000,00					
Commission FEMMINES	635193	1 500,00	57,00	1 500,00					
Commission JEU PROVENCAL	635196	4 500,00	1 400,00	3 000,00					
Commission JEUNES	635198	2 500,00	1 213,04	2 000,00					
Commission NATIONAUX	635199	4 000,00	162,40	2 500,00					
Commission BOULODROME / EQUIPEMENTS	635200	1 500,00	105,70	1 000,00					
Commission PARTENARIATS	635202	5 000,00	40,30	5 000,00					
Commission CENTRE NATIONAL	635203	10 000,00	0 300,34	10 000,00					
Commission CHAMPIONNATS DE France	635201	13 000,00	2 200,21	10 000,00					
Commission CHANCELLERIE		0,00	827,64	1 000,00					
Commission COMMUNICATION	635192	6 500,00	7 400,44	7 500,00					
Commission des FINANCES	635195	2 000,00	769,95	1 500,00					
Commission PLATEFORME NUMERIQUE	635205	0,00	0,00	1 500,00					
Commission INFORMATIQUE	635197	600 000,00	125 000,74	105 000,00					
<b>COMMISSIONS ADMINISTRATIVES</b>		<b>370 500,00</b>	<b>203 914,17</b>	<b>280 500,00</b>	<b>AUTRES SUBVENTIONS ET PRODUITS DIVERS</b>		<b>233 500,00</b>	<b>241 539,10</b>	<b>210 200,00</b>
Suivi Médical - Protection et Prévention des Athlètes	635120	9 500,00	9 402,00	9 400,00	DTN - PARTICIPATIONS POUR DTN	741042	13 700,00	9 950,70	22 000,00
Accompagnement Sanitaire Préventif - Encadrement	635121	20 000,00	16 947,30	24 000,00	DTN - PARTICIPATIONS CD/CR VEHICULES	7410425	3 000,00	1 220,00	0 000,00
Sport et Santé - Information Prévention Nutrition	635122	0 000,00	3 000,00	5 000,00	PARTICIPATIONS / AIDES DIVERSES	741050	10 000,00	0,00	0,00
Suivi Médical - Déplacements et Administratifs	635123	6 000,00	1 106,81	11 000,00					
<b>DTN - SPORT ET SANTE</b>		<b>50 500,00</b>	<b>29 227,26</b>	<b>50 900,00</b>	DTN - SUBV. MINISTERE - Sport et Santé	741040	12 200,00	7 500,00	11 500,00
Structuration fédérale et projets de développement	635150	25 000,00	17 188,20	18 000,00					
Stages et compétitions avec CD et CR	635151	20 000,00	12 917,54	40 000,00					
Lutte contre les incivilités et la violence	635152	12 000,00	560,20	17 300,00					
Représentation internationale	635155	40 000,00	17 770,30	16 900,00	DTN - SUBV. MINISTERE - Aides Internationales	741040	10 667,00	0 000,00	0 000,00
Développement de la pratique en milieu scolaire	635156	20 000,00	7 050,20	24 000,00					

**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL**  
**BUDGET 2021**

<b>DEPENSES</b>				<b>RECETTES</b>			
	Budget 2020	REALISE 30-11-2020	BUDGET 2021		Budget 2020	REALISE 30-11-2020	BUDGET 2021
Aides au Handicap	635157	31 000.00	3 971.42	21 450.00			
Developpement Entreprises	635159	10 000.00	0.00	5 000.00	DTN - Participation Entreprises	741043	10 000.00
<b>DTN - Promotion du sport pour le plus grand nbe</b>		<b>160 000.00</b>	<b>60 900.18</b>	<b>142 930.20</b>	DTN - SUBV. MINISTERE - Promotion du Sport	741040	43 333.00
Collectif Fca Masculin	635160	42 000.00	20 942.54	32 000.00			5 000.00
Collectif Fca Espoir Masculin	635161	26 000.00	14 374.05	26 000.00			54 000.00
Collectif Fca Jeune	635162	50 000.00	46 334.91	55 000.00			
Collectif Fca Jeune Féminine	635154	21 000.00	22 823.29	20 000.00			
Aides aux sportifs de Haut Niveau	635163	67 000.00	67 370.07	65 000.00	DTN - SUBV. MINISTERE CNOSEF - Aides Personnalisées	741041	25 000.00
Collectif Fca Féminine	635165	30 000.00	35 430.90	50 000.00		25 000.00	25 000.00
Collectif Fca Féminine Espoir	635166	24 000.00	14 700.00	26 000.00			
Collectif Fca Mixte	635167	5 000.00	4 740.41	3 000.00			
<b>DTN - DEV. SPORT DE HAUT NIVEAU</b>		<b>283 000.00</b>	<b>233 530.46</b>	<b>277 000.00</b>	DTN - SUBV. MINISTERE - Sport de Haut Niveau	741040	60 264.00
Professionalisation de l'Activité	635170	50 000.00	68 770.20	76 000.00		64 000.00	65 000.00
Indemnités de sujéons des CTS	635164	21 500.00	18 476.42	19 500.00			
Mise en œuvre des formations	635171	20 000.00	17 178.91	20 000.00			
Projet de professionnalisation	635172	329 000.00	345 683.63	355 500.00	DTN - SUBV. MINISTERE - Formation et Emploi	741040	0.00
<b>DTN - FORMATION ET EMPLOI</b>		<b>451 100.00</b>	<b>390 115.56</b>	<b>473 000.00</b>		0.00	0.00
<b>Total Dépenses DTN</b>		<b>952 000.00</b>	<b>679 940.50</b>	<b>942 930.20</b>	<b>Total Recettes DTN</b>		<b>157 005.50</b>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	881120	70 000.00	67 970.23	47 000.00			
VNC ACTIFS CEDES	875000	0.00	0.00	0.00			
DOTATIONS AUX PROVISIONS Professionnalisation	881400	383 000.00	383 000.00	273 000.00	Utilisation des Provisions - Professionnalisation	786000	329 400.00
DOTATIONS AUX PROVISIONS Centre National	881500	0.00	70 000.00	0.00		345 683.63	355 500.00
INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE - IFC	841400	0.00	74 737.50	0.00			
DOTATIONS AUX PROVISIONS Diverses	881700	0.00	28 000.00	25 000.00	Utilisation des Provisions - Affaires Juridiques	786000	7 200.00
						12 373.00	13 000.00
<b>DOTATIONS ET PROVISIONS DIVERSES</b>		<b>453 000.00</b>	<b>615 715.73</b>	<b>345 000.00</b>	<b>UTILISATION DES PROVISIONS</b>		<b>336 600.00</b>
Aide aux Nationaux Inscriptions 2021	818139	0.00	14 000.00	0.00			
Aide aux Nationaux Jeunes et Féminins 2021	818138	0.00	54 000.00	0.00			
Actions de solidarité / Semaine de Solidarité 2021	818170	0.00	80 000.00	0.00			
Compétition Jeunes - Trophée des Pépées	818127	0.00	46 472.17	0.00			
Provision pour risques - Relance Activités 2021	881700	0.00	580 000.00	0.00			
<b>DEPENSES ET PROVISIONS FOND DEDES</b>		<b>0.00</b>	<b>686 672.17</b>	<b>0.00</b>			
<b>RELANCE ACTIVITES 2020/2021</b>							
<b>Sous TOTAL des DEPENSES</b>		<b>4 592 000.00</b>	<b>4 135 574.16</b>	<b>4 150 000.00</b>	<b>Sous TOTAL des RECETTES</b>		<b>4 188 321.07</b>
<b>SOLDE POSITIF de l'EXERCICE</b>		<b>0.00</b>	<b>52 746.91</b>	<b>0.00</b>	<b>SOLDE NEGATIF de l'EXERCICE</b>		<b>0.00</b>
CENTRE NATIONAL - PROVISION COLLECTE LICENCES 2€	581600	0.00	0.00	420 000.00	CENTRE NATIONAL - PROVISION COLLECTE LICENCES 2€		420 000.00
<b>PROJET CENTRE NATIONAL FEDERAL</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>420 000.00</b>	<b>PROJET CENTRE NATIONAL FEDERAL</b>		<b>420 000.00</b>
<b>TOTAL des DEPENSES</b>		<b>4 592 000.00</b>	<b>4 135 574.16</b>	<b>4 570 000.00</b>	<b>TOTAL des RECETTES</b>		<b>4 570 000.00</b>
<b>SOLDE POSITIF de l'EXERCICE</b>		<b>0.00</b>	<b>52 746.91</b>	<b>0.00</b>	<b>SOLDE NEGATIF de l'EXERCICE</b>		<b>0.00</b>

## COMpte DE RESULTAT AU 30 NOVEMBRE 2020

DEPENSES	BUDGET 2020	REALISE 2020	RECETTES	BUDGET 2020	REALISE 2020
	Valeurs nettes	Valeurs nettes		Valeurs nettes	Valeurs nettes
60206000 ACHATS & PRESTATIONS DIVERS	1 500	6 113.23	70700000 Licences Seniors 275 500 x 10,00 €	2 787 000	2 631 082.00
60320000 VARIATION STOCKS FFPJP	-	3 425.95	70705000 Licences Juniors 3 500 x 10,00 €	39 000	28 044.00
<b>Sous total - Achats Divers</b>	<b>1 500</b>	<b>9 539.18</b>	70710000 Licences Jeunes 15 000 x 5,00 €	70 000	58 872.00
60630000 CONGRES NATIONAL	37 000	36 158.74	70711000 Licences Dom Tom 7 500 x 10,00 €	79 000	52 853.00
60631000 REUNIONS CD & CONSEIL NATIONAL	102 000	27 927.82	70715000 Licences temporaires 80 x 10,00 €	800	570.00
60631500 MISSIONS MEMBRES CD	20 000	10 404.83	70720000 Affiliations Comités 105 x 50,00 €	5 300	5 300.00
60632000 SUBVENTION ORGANISATION CONGRES	30 000	30 000.00	70730000 Affiliations Clubs 5890 x 10,00 €	58 600	57 890.00
60633000 TENUES COMITE DIRECTEUR	3 200	3 180.00	70740000 Assurance Protection Juridique	16 300	15 412.50
<b>Sous total - Frais de réunion et Comité Directeur</b>	<b>192 200</b>	<b>107 671.39</b>	70745000 Mutations Internes et Externes	228 000	230 140.00
60640000 BUREAU ET INFORMATIQUE	6 000	9 299.67	<b>Sous total - Licences, Affiliations et Mutations</b>	<b>3 272 000</b>	<b>3 080 163.50</b>
60641000 FOURNITURES IMPRIMERIE & CALENDRIERS	4 200	4 153.20	70750000 DONS MEMBRES CD / CN	3 500	2 710.00
60641100 TELEPHONE ET INTERNET	12 000	14 064.29	70751000 SAOS Refacturation Frais de Siège	5 200	5 200.00
60641200 POSTES ET AFFRANCHISSEMENTS	4 500	3 952.78	70746000 DONS ILONA - 1€/JOUEURS AU CHF	4 410	11.00
60642500 ABONNEMENT JURIDIQUE	1 000	2 066.90	70753000 LDD - PARTICIPATION CNO5F	1 930	1 929.60
60644000 HONORAIRES AFFAIRES JURIDIQUES	20 000	13 873.00	79101500 LDD - TRANSFERT DE CHARGES	29 300	29 258.46
60643000 HONORAIRES SOCIAUX	9 600	11 973.00	77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	15.00
60645000 HONORAIRES DU C.A.C.	7 000	7 000.00	76400000 PRODUITS FINANCIERS	10 290	9 822.88
60645500 EVENEMENTS, CADEAUX, DONS SOLIDARITES	6 500	2 464.77	<b>Sous total - Autres produits FFPJP</b>	<b>54 630</b>	<b>48 946.94</b>
60645600 DONS ILONA - 1€/JOUEURS AU CHF	4 410	4 421.00	74102100 REMBOURSEMENTS - CPAM + CHOMAGE PARTIEL	0	26 745.86
60646000 OBSEQUES	-	619.00	74105000 Aide ANS - Emploi	20 000	32 000.00
61301000 LDD VEHICULES LOYERS	15 000	12 084.18			
61301100 LDD VEHICULES LOYERS DTN	16 500	18 023.26			
61302000 LDD CARBURANT	10 000	4 966.80			
61302100 LDD CARBURANT DTN	12 000	6 554.96			
66160000 SERVICES BANCAIRES	1 890	2 222.24			
<b>Sous total - Secrétariat, Honoraires et Véhicules</b>	<b>130 600</b>	<b>117 739.05</b>			
61400000 CHARGES DE COPROPRIETE	6 500	6 021.53			
61406000 EAU, ELECTRICITE	2 500	2 347.65			
61407000 ASSURANCE SIEGE	2 800	2 858.00			
61410000 IMPOTS & TAXES - TAXE FONCIERE	9 400	9 136.00			
61500000 ENTRETIEN, REPARATIONS	7 000	9 099.71			
<b>Sous total - Charges Siège FFPJP</b>	<b>28 200</b>	<b>29 462.89</b>			
64110000 SALAIRES NETS	471 000	429 046.66			
64111000 IMPOT REVENUS SALARIES - COLLECTE	23 000	25 095.00			

64112000 GRATIFICATION STAGIAIRES	-	-	79101000 Transfert de Charges - Salaires/charges hors DTN	154 800	126 085,60
64115000 TICKETS RESTAURANTS	22 000	25 208,80	79102500 Transfert de Charges - DTN - Salaires Actions CO	176 000	109 435,98
64500000 CHARGES SOCIALES - URSSAF RETRAITE CHOMAGE	370 000	239 717,38	79103000 Transfert de Charges - DTN - Charges Actions CO	151 000	107 661,96
64800000 CHARGES FISCALES - TAXES MEDECINE FORMATION	50 000	48 374,38			
<b>Sous total - Salaires &amp; Charges</b>	<b>936 000</b>	<b>762 442,72</b>	<b>Sous total - Autres Produits - Salaires et Transferts</b>	<b>501 800</b>	<b>401 929,40</b>
61600000 ASSURANCE LICENCIES FFPJP	228 000	228 450,00			
61601000 ASSURANCE LLD	9 000	9 360,49			
<b>Sous total - Assurances</b>	<b>237 000</b>	<b>237 810,49</b>			
61610000 COUPE DE FRANCE DES CLUBS	193 200	213 266,23	70770000 INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE	30 000	30 990,00
61611000 CHAMPIONNATS DU MONDE et d'EUROPE	20 000	-	75100000 SUBVENTIONS FINALE COUPE DE France	60 000	60 000,00
61612000 COUPE EUROPE DES CLUBS	4 000	3 862,44			
61612500 CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS CNC	282 000	118 943,03			
61612600 COMPETITION CHOC DES CHAMPIONS	-	23 646,45	75114000 CHOC DES CHAMPIONS - Subventions		10 000,00
61613000 DEPENSES CAR PODIUM	23 000	9 137,53	75115000 CHOC DES CHAMPIONS - Billetterie		5 634,00
61613500 DEPENSES WEB TV ET TV EQUIPE 21	41 000	58 480,80	75810000 CONVENTION DAILY MOTION	3 500	932,60
61613600 INTERNATIONAUX- RETRIBUTION FFPJP	2 000	3 200,00	70760000 DROIT D'INSCRIPTIONS NATIONAUX	23 000	24 200,00
61613700 NATIONAUX/INTERN. JEUNES - DELEGUES+ARBITRE	7 000	461,80			
61614000 DEPENSES PETANQUE TOUR	106 000	38 188,50	70790000 PARTICIPATIONS AUX PRESTATIONS DU PT	37 000	20 000,00
61615000 QUATERBACK -MASTERS + TDV	6 500	-	70778000 AGREMENTS - EVENEMENTS PRIVES (QB - PPF..)	0	4 500,00
61616000 PPF - FINALE	-	3 616,79			
62511000 DEPLACEMENTS DES OFFICIELS AUX CHF	120 000	-	75113000 PARTENARIAT CREDIT MUTUEL	0	15 000,00
62522000 INDEMNITES CD & CR AUX CHF	290 000	-			
62523000 SUBVENTIONS ORGANISATEURS CHF	63 000	-			
62524000 CADEAUX DELEGUES/JOUEURS CHF	30 000	14 852,47			
62525000 RECOMPENSES TROPHEES CHF	7 800	5 490,00			
<b>Sous total - Manifestations FFPJP</b>	<b>1 195 500</b>	<b>493 141,04</b>			
628100/200 CNOSEF + DIVERS ORGANISMES	7 800	7 817,00			
62815000 COTISATION EUROPE	5 000	4 000,00			
62811000 F.I.P.,P.	3 500	3 500,00			
62816000 F.I.P.,P. (Alde Ministérielle)	6 600	6 600,00			
62817000 AIDES AUX DOM/TOM	35 000	27 690,25			
60645700 Dans COVID-19 - CNRS	-	20 000,00			
<b>Sous total - Cotisations et aides diverses</b>	<b>57 900</b>	<b>69 607,25</b>			
60642000 RELATIONS PRESSE	14 500	14 000,00			
61511000 HEBERGEMENT INFORMATIQUE	22 500	44 511,60			
<b>Sous total - Informatique Medias Presse</b>	<b>37 000</b>	<b>58 511,60</b>			
63519400 CENTRE DE FORMATION FFPJP	100 000	84 633,20	75819400 CENTRE DE FORMATION FFPJP	80 000	70 282,50
63518500 Commission DISCIPLINE (NATIONALE + FEDERALE)	20 000	13 397,14			
63519000 Commission ARBITRAGE	20 000	18 252,99			
63519800 Commission JEUNES	2 500	1 213,04			
63519300 Commission FEMINIENES	1 500	57,00			
63519200 Commission COMMUNICATION	6 500	7 409,44			
63520100 Commission CHAMPIONNATS DE FRANCE	13 000	2 269,21			
63519500 Commission des FINANCES	2 000	769,95			
63519600 Commission JEU PROVENCAL	4 500	1 468,00			
63519700 Commission INFORMATIQUE	180 000	125 009,74			
63519900 Commission des NATIONAUX	4 000	162,48			
63520400 Commission CHANCELIERIE	-	827,64			

63520200 Commission PARTENARIAT	5 000	48.30		
63520000 Commission BOULODROME EQUIPEMENTS	1 500	95.70		
63520300 Commission CENTRE NATIONAL	10 000	8 300.34		
<b>Sous total - Commissions Administratives</b>	<b>370 500</b>	<b>263 914.17</b>	<b>Sous total - Autres Subventions et produits divers</b>	<b>293 500 241 539.10</b>
63512000 Suivi Médical - Protection et Prévention des Athlètes	9 500	8 492.46	74104200 DTN - PARTICIPATIONS POUR DTN	13 766 6 958.70
63512100 Accompagnement Sanitaire Préventif - Encadrement	26 000	14 947.99	74104250 DTN - PARTICIPATIONS CD/CR VEHICULES	8 000 1 226.80
63512200 Sport et Santé - Information Prévention Nutrition	9 000	3 600.00	75120000 PARTICIPATIONS / AIDES DIVERSES	10 000 -
63512300 Suivi Medical - Déplacements et Administratifs	6 000	1 186.81		
<b>Sous total - DTN - Sport et Santé</b>	<b>50 500</b>	<b>28 227.26</b>	74104000 DTN - SUBV. MINISTERE - Sport et Santé	12 240 7 500.00
63515000 Structuration fédérale et projets de développement	25 000	17 188.29		
63515100 Stages et compétitions avec CD et CR	20 000	12 917.54	74104000 DTN - SUBV. MINISTERE - Aides Internationales	10 667 6 000.00
63515200 Lutte contre les Inévités et la violence	12 000	568.26		
63515500 Représentations Internationales	40 000	17 770.39	74104300 DTN - Participations Entreprises	10 000 -
63515600 Développement de la pratique en milieu scolaire	30 000	7 650.28		
63515700 Aides au Milieu du Handicap	31 000	3 971.42	74104000 DTN - SUBV. MINISTERE - Promotion du Sport	43 333 47 000.00
63515800 Développement Entreprises	10 000	-		
<b>Sous total - DTN - Promotion du sport pour le plus grand nombre</b>	<b>168 000</b>	<b>60 066.18</b>	74104100 DTN - SUBV. MINISTERE CNOSF - Aides Personnalisées	25 000 25 000.00
63516000 Collectif Fce Masculin	42 000	26 142.54	74104000 DTN - SUBV. MINISTERE - Sport de Haut Niveau	60 264 64 000.00
63516100 Collectif Fce Espoir Masculin	24 000	14 374.06		
63516200 Collectif Fce Jeune	50 000	48 134.81		
63516400 Collectif Fce Jeune Féminine	21 000	22 823.29		
63516500 Collectif Fce Féminin - Préparation CM et CE	50 000	35 138.10		
63516600 Collectif Fce Espoir Féminin - Préparation CM et CE	24 000	14 798.60		
63516700 Collectif Fce Mixte	5 000	4 748.41		
63516300 Aides aux Sportifs de Haut Niveau	67 000	67 378.67		
<b>Sous total - DTN - Développement Sportif de Haut Niveau (SHN)</b>	<b>283 000</b>	<b>233 538.48</b>	74104000 DTN - SUBV. MINISTERE - Formation et Emploi	0 -
63517000 Professionnalisme et Activité	80 000	68 776.20	<b>Sous total - DTN - Recettes</b>	<b>193 270 157 685.50</b>
63516400 Indemnités de sujétions des CTS	21 500	18 476.42		
63517100 Mise en œuvre de la formation	20 000	17 178.81		
63517200 Projet de professionnalisation	329 600	245 683.63		
<b>Sous total - DTN - Formation et emploi</b>	<b>451 100</b>	<b>350 115.06</b>		
<b>Sous total - DTN - Dépenses</b>	<b>952 600</b>	<b>671 946.98</b>		
68120000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	70 000	67 978.23		
67500000 VNC - ACTIFS CEDES OU REBUTES	-	-		
68140000 DOTATIONS AUX PROVISIONS Professionnalisation	383 000	383 000.00		
67880000 INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE - IFC	-	74 737.50		
68150000 DOTATIONS AUX PROVISIONS Diverses	-	90 000.00		
<b>Sous total - Dotations &amp; Provisions</b>	<b>453 000</b>	<b>615 715.73</b>		
61612700 Compétition Jeunes - Trophée des Pépites	-	49 472.17		
61617000 Actions Solidarités 2021	-	648 600.00		
<i>Dont : Aide aux Inscriptions Nationales 2021 - 14600 €</i>				
<i>Aide Organisateurs Nationaux Jeunes / Féminins 2021 - 54000 €</i>				
<i>Actions de solidarités 2021 - 80000 €</i>				
<i>Financement pertes Licences 2021 - 500000 €</i>				
<b>Sous total - Plan de relance Activités 2020/2021</b>	<b>-</b>	<b>698 072.17</b>	78600000 UTILISATION DES PROVISIONS Professionnalisation	329 600 245 683.63
			78600000 UTILISATION DES PROVISIONS Centre National	7 200 12 373.00
			78600000 UTILISATION DES PROVISIONS diverses	-
<b>Sous total - Provisions</b>	<b>-</b>	<b>698 072.17</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 592 000</b>	<b>4 135 574.15</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 592 000 4 188 321.07</b>
<b>SOLDE POSITIF DE L'EXERCICE</b>		<b>52 746.91</b>	<b>SOLDE NEGATIF DE L'EXERCICE</b>	

### BILAN AU 30 NOVEMBRE 2020

ACTIF	ANNEE 2020		ANNEE 2019		PASSIF	ANNEE 2020	ANNEE 2019
	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes		Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>1 * ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>1 * FONDS PROPRES</b>		
20500000 - SITES ET LOGICIELS	139 626.00	139 311.00	315.00	40 560.00	10120000 - RESERVES FFFPP	1 419 720.20	1 376 963.62
21310000 - SIEGE DE MARSEILLE	439 698.01	435 041.91	4 656.10	7 944.30	12000000 - RESULTAT EXERCICE	52 746.91	42 764.58
21830000 - MATERIELS / BUREAU INFORMATIQUE	106 201.02	85 770.91	20 422.11	32 597.34			
26110000 - TITRES SAOS PROMO PETANQUE	35 063.27	-	35 063.27	35 063.27			
26110200 - PARTIS SOCIALES CM	15.00	-	15.00	15.00			
26110100 - PARTIS SOCIALES BP	25 312.00	-	25 312.00	25 000.00			
<i>Sous total - Actif Immobilisé</i>	<b>745 915.30</b>	<b>-60 131.82</b>	<b>65 793.48</b>	<b>141 107.91</b>	<i>Sous total - Fonds propres</i>	<b>1 472 475.11</b>	<b>1 419 728.20</b>
<b>2 * ACTIF CIRCULANT</b>					<b>2 * PROVISIONS</b>		
32000000 - STOCKS	22 894.42	-	22 894.42	26 320.37	15700000 - FONDS DEDIES PROFESSIONNALISATION	768 262.11	630 945.74
46710000 - CREANCES SAOS	159 068.90	-	159 068.90	213 030.36	15710000 - FONDS DEDIES EVENEMENTIEL	18 000.00	18 000.00
46715000 - AVANCES NATIONALS	400.00	-	400.00	-4 400.00	15720000 - FONDS DEDIES CENTRE NATIONAL	100 000.00	30 000.00
46717000 - AVANCES ACOMPTES VERSEES	47 574.91	-	47 574.91	8 595.56	15740000 - FONDS DEDIES PLAN RELANCE / SOLIDARITES	726 400.00	0.00
46870000 - PRODUITS A RECEVOIR	121 132.29	-	121 132.29	57 293.47	15830000 - PROVISIONS RISQUES CHARGES	33 099.00	25 472.00
46720000 - ATTENTE AFFECTATION CHOC CHAMPIONS	-	-	-	0.00			
<i>Sous total - Actif circulant</i>	<b>350 270.52</b>		<b>350 270.52</b>	<b>300 829.76</b>	<i>Sous total - Provisions</i>	<b>1 645 761.11</b>	<b>704 417.74</b>
<b>3 * DISPONIBILITES</b>					<b>3 * DETTES</b>		
51220000 - SOCIETE GENERALE	12 541.43	-	12 541.43	4 062.96	40810300 - FOURNISSEURS A PAYER	49 171.45	68 340.78
51222500 - SOCIETE GENERALE EPARGNE	100 367.66	-	100 367.66	100 067.68	40810400 - ND TES DE FRAIS A PAYER	1 575.98	16 770.41
51250000 - BANQUE POPULAIRE FFFPP	78 240.10	-	78 240.10	5 894.64	43100000 - DETTES SOCIALES - URSSAF	21 204.00	21 307.00
51251000 - BANQUE POPULAIRE FFFPP N°2	20.00	-	20.00	20.00	43200000 - DETTES - IR IMPOT'S REVENUS	2 683.00	4 002.00
51255000 - EPARGNE BANQUE POPULAIRE	1 007 218.76	-	1 007 218.76	1 000 000.00	43300000 - DETTES SOCIALES - MALAKOFF MEDERIC	7 822.13	8 117.46
51260000 - BANQUE POPULAIRE FORMATION	205 020.05	-	205 020.05	136 962.20	43350000 - DETTES SOCIALES - AG2R	678.01	-409.48
51280000 - CREDIT MUTUEL CC	56 048.41	-	56 048.41	2 003.08	44860000 - DETTES TAXES SALAIRES + FORM CONT.	13 985.15	7 979.72
51281000 - CREDIT MUTUEL LIVRET A	76 908.69	-	76 908.69	76 500.00	46860000 - CHARGES A PAYER	101 658.16	67 512.00
51282000 - CREDIT MUTUEL LIVRET TRIPLEX	1 390 000.00	-	1 390 000.00	540 743.53			
<i>Sous total - Disponibilités</i>	<b>2 927 165.10</b>		<b>2 927 165.10</b>	<b>1 966 254.17</b>	<i>Sous total - Dettes</i>	<b>236 370.69</b>	<b>193 620.89</b>
<b>4 * COMPTES de REGULARISATION</b>					<b>4 * COMPTES de REGULARISATION</b>		
48600000 - CHARGES COMPTABILISEES D'AVANCE	877.81	-	877.81	6 393.99	48700000 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	9 490.00	0.00
48180000 - CHARGES A ETALER - HABILLEMENT CD	-	-	-	3 180.00			
<i>Sous total - Comptes de régularisation</i>	<b>877.81</b>		<b>877.81</b>	<b>9 573.99</b>	<i>Sous total - Comptes de régularisation</i>	<b>9 490.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 024 220.73</b>	<b>-60 131.82</b>	<b>3 384 096.91</b>	<b>2 317 845.83</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 364 096.91</b>	<b>2 317 845.83</b>